



RAPPORT SUR L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE **2023**

**INVESTIR DANS L'ÉNERGIE
DURABLE POUR TOUS**

VUE D'ENSEMBLE



**Nations
Unies**



RAPPORT SUR L'INVESTISSEMENT DANS LE MONDE **2023**

**INVESTIR DANS L'ÉNERGIE
DURABLE POUR TOUS**

VUE D'ENSEMBLE



**Nations
Unies**

Genève, 2023

La présente publication est accessible en libre accès sous réserve du respect de la licence Creative Commons créée pour les organisations intergouvernementales, dont les conditions sont énoncées à l'adresse suivante : <https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo>.

Les appellations employées dans le document et la présentation des données qui figurent sur les cartes n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.

La photocopie et la reproduction d'extraits sont autorisées à condition que la source soit indiquée précisément.

La présente publication a été revue par un service d'édition externe.

Publication des Nations Unies établie par la Conférence
des Nations Unies sur le commerce et le développement

UNCTAD/WIR/2023 (Overview)

PRÉFACE

L'accès à l'énergie est essentiel dans tous les aspects de la vie. Pourtant, des centaines de millions de personnes vivent sans électricité, et l'an dernier, le nombre de ces personnes a augmenté pour la première fois depuis plusieurs décennies. Il est plus que temps de garantir l'accès de tous, partout, à une énergie sûre, fiable et abordable.

Hélas, nous accusons au moins dix ans de retard dans la lutte contre le réchauffement planétaire. Face à ce constat, l'essor des énergies renouvelables dans les pays en développement est un impératif, en plus d'être souvent le moyen le plus économique de combler les disparités d'accès à l'énergie. Toutefois, si la transition vers une énergie renouvelable est une priorité mondiale, les investissements dans les infrastructures nécessaires et dans l'efficacité énergétique demeurent largement insuffisants.

Le *World Investment Report* (Rapport sur l'investissement dans le monde) a un important rôle à jouer face au plus grand défi de notre temps, celui du maintien de la hausse des températures sous la limite convenue de 1,5 °C. En offrant une vue d'ensemble des tendances et de l'évolution des investissements aux niveaux mondial, régional et national, il permet aux décideurs de voir où ces investissements sont en bonne voie et où davantage doit être fait. Les recommandations formulées dans le rapport donnent de précieuses orientations quant aux mesures à prendre pour doper le financement et les investissements destinés à l'action climatique dans les pays en développement, qui est l'une des pierres angulaires de la lutte contre la crise environnementale.

Cette année, le rapport met en évidence certains progrès accomplis, mais également des carences de l'action publique et des goulets d'étranglement qui entravent les flux d'investissement internationaux. Il montre que les flux mondiaux d'investissement étranger direct ont chuté de 12 % en 2022 pour s'établir à 1 300 milliards de dollars. Les pays vulnérables, ceux dans lesquels les besoins d'investissement sont les plus impérieux, étaient les plus susceptibles d'être laissés de côté.

Les pays les moins avancés sont tributaires de sources extérieures pour près des trois quarts de leurs investissements énergétiques, mais ils payent jusqu'à sept fois plus que les pays développés pour accéder aux marchés internationaux des capitaux, ce qui freine fortement leurs investissements dans les énergies renouvelables.

C'est pourquoi j'ai proposé, entre autres mesures, un plan de relance des objectifs de développement durable, qui vise à améliorer l'accès des pays en développement à des financements pérennes, accordés à des conditions abordables, pour leur donner les moyens d'investir massivement dans la transition énergétique et les objectifs de développement durable. Dans le cadre de ce plan de relance, les banques multilatérales de développement devraient repenser leurs modèles d'activité, revoir leur approche de la prise de risque et accroître l'effet de levier de leurs ressources pour attirer davantage de fonds privés dans les pays en développement. Les banques publiques de développement devraient également contribuer à susciter des transformations durables en encourageant les partenariats public-privé évolutifs.

Sans investissements massifs des acteurs privés dans le secteur des énergies renouvelables des pays en développement, nous ne pourrions pas satisfaire les besoins mondiaux en énergie tout en préservant notre planète et notre avenir. Je me félicite de la parution de ce rapport et prie instamment les responsables politiques et autres décideurs d'en suivre les recommandations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'António Guterres', with a long, sweeping underline stroke extending to the right.

António Guterres
Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies

AVANT-PROPOS

Les perspectives de l'investissement international ont été extrêmement moroses l'an dernier, assombries par une succession de chocs sanitaires, climatiques et économiques, qui ont rendu les investisseurs frileux partout dans le monde. L'inflation galopante, le spectre de la récession et les turbulences observées sur les marchés financiers ont mis en veilleuse de nombreux plans d'investissement au début de l'année. En fin de compte, les flux d'investissement internationaux ont pâti de la situation, mais se sont avérés plus résilients que prévu. Si les flux mondiaux d'investissement étranger direct (IED) ont reculé de 12 % l'an dernier pour tomber à 1 300 milliards de dollars, le ralentissement a été modéré, les flux à destination des pays en développement ont légèrement augmenté et les investisseurs ont terminé l'année en annonçant de nouveaux projets tant industriels qu'infrastructurels.

Le statu quo n'est toutefois pas une bonne nouvelle. De profondes disparités subsistent dans la répartition des flux mondiaux d'investissement. À l'échelle des pays en développement, la croissance des investissements est concentrée dans un petit nombre de grands pays émergents. Les apports d'IED dans de nombreux petits pays en développement stagnent, tandis que les flux à destination des pays les moins avancés, déjà faibles, ont chuté de 16 %. De même, au niveau sectoriel, la solide croissance qu'enregistrent certains secteurs, tels que celui des semi-conducteurs, conséquence de la pénurie de puces, est contrebalancée par des résultats décevants dans d'autres secteurs importants pour le renforcement des capacités de production des pays en développement. Quant aux secteurs d'intérêt pour les objectifs de développement durable, si certains attirent de gros volumes d'investissements internationaux, notamment celui des énergies renouvelables, d'autres, comme ceux de l'eau et de l'assainissement, des systèmes agroalimentaires, de la santé et de l'éducation, sont moins bien lotis. Les IED dans les systèmes agroalimentaires, si importants pour garantir la sécurité alimentaire, sont plus faibles aujourd'hui qu'en 2015, année d'adoption des objectifs de développement durable.

L'an dernier, l'une des grandes craintes était que la hausse des prix de l'énergie et la volonté de nombreux pays de renforcer leur sécurité énergétique n'inversent la tendance au recul des investissements dans les combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables. Jusqu'à présent, cette crainte ne s'est pas réalisée dans la mesure redoutée. Le nombre et la valeur des projets d'investissement dans le secteur des activités extractives sont restés stables en 2022, et le nombre de nouveaux projets d'énergie renouvelable a atteint un niveau record.

Les investissements internationaux dans les énergies renouvelables ont triplé depuis 2015. Ils demeurent cependant très insuffisants, comme le montre le rapport. La progression de ces investissements a été la plus forte dans les pays où elle est la moins cruciale. Dans les régions en développement, elle a à peine dépassé la croissance globale des IED et du produit intérieur brut. Plus de 30 pays en développement n'ont pas enregistré un seul projet d'investissement international de grande envergure dans la production d'énergie renouvelable depuis l'adoption de l'Accord de Paris. Par ailleurs, si les investisseurs misent beaucoup sur les énergies renouvelables, d'autres types d'investissement, pourtant nécessaires à la transition énergétique, sont délaissés. Or il y a de bien plus grands besoins d'investissement dans les réseaux électriques, le stockage et l'efficacité énergétique que dans la production d'énergie renouvelable.

Dans les pays en développement, et dans les pays les moins avancés en particulier, la transition énergétique n'est qu'une priorité parmi de nombreuses autres, qui lui font concurrence. Comme le montrent les objectifs que se sont fixés la plupart des pays en développement dans leurs contributions déterminées au niveau national, les ambitions sont considérables. Mais les besoins d'investissement associés à ces objectifs et les obstacles structurels à la promotion des investissements étrangers, qui sont décrits dans le rapport, le sont tout autant. Le coût du capital, par exemple, est un frein majeur pour les investisseurs. Des mesures plus décisives doivent être prises à l'échelle internationale pour aider les pays à réduire les risques associés aux investissements. En outre, la capacité à traduire les objectifs en plans d'investissement dans la transition énergétique et en projets susceptibles d'être financés est souvent faible. Les pays en développement ont besoin d'assistance technique et d'aide à l'élaboration des projets. Enfin, les accords internationaux d'investissement peuvent constituer un obstacle à l'action climatique des pouvoirs publics. Il faut réformer les traités pour que ceux-ci encouragent et facilitent davantage les investissements dans le secteur de l'énergie.

Le défi à relever est immense, tout comme l'est l'éventail des mesures à prendre pour stimuler les investissements dans l'énergie durable dans les pays en développement. L'essor de la finance verte sur les marchés financiers mondiaux, dont témoigne le succès des obligations durables, qui ont quintuplé en cinq ans, montre que les acteurs privés sont disposés à financer l'atténuation des changements climatiques. Il s'agit maintenant d'investir ces fonds là où ils sont le plus nécessaires pour soutenir la transition et assurer l'accès de tous à l'électricité à un coût abordable. Ce rapport trace la voie à suivre.

Les recommandations formulées dans le rapport feront l'objet de débats lors de la prochaine édition du Forum mondial de l'investissement de la CNUCED, qui aura lieu en octobre de cette année à Abou Dhabi. En amont de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra au même endroit, le Forum sera l'occasion pour les décideurs politiques au plus haut niveau et pour un nombre aussi grand que possible d'acteurs de l'investissement au service du développement de réfléchir aux moyens de traduire ces recommandations en actions concrètes.

Il est impératif que les parties prenantes, armées des données et des idées présentées dans le rapport, considèrent l'investissement sous un angle stratégique. Les complexités et les disparités mises en évidence exigent une prise de décision avisée, car le chemin à parcourir est semé d'obstacles. Ensemble, nous devons nous attaquer à ces obstacles avec détermination et intelligence pour léguer aux générations futures un monde plus durable et plus équitable.



Rebeca Grynspan
Secrétaire générale de la CNUCED

REMERCIEMENTS

Le *World Investment Report 2023* a été élaboré par une équipe dirigée par James X. Zhan et coordonnée par Richard Bolwijn. L'équipe était composée de Dafina Atanasova, Vincent Beyer, Bruno Casella, Joseph Clements, Mathilde Closset, Berna Dogan, Hamed El Kady, Anastasia Leskova, Massimo Meloni, Anthony Miller, Elisa Navarra, Abraham Negash, Yongfu Ouyang, Diana Rosert, Amelia U. Santos-Paulino, Changbum Son, Astrit Sulstarova, Claudia Trentini, Joerg Weber et Kee Hwee Wee.

Ont contribué et aidé aux travaux de recherche : Ray Cai, João de Camargo Mainente, Ruben Chung, Tiffany Grabski, Eman Javaid, Maxime Ladrière, Corli Le Roux, Alina Nazarova-Durindel, Marios Pournaris, Zarlisht Razeq, Lisa Remke, Saran Sukhtumur, Matteo Tarantino, Yihua Teng, Vanina Vegezzi, Rémi Pierre Viné, Reuben Wambui, Alex Woodin, Yi Zou et Jialu Zuo.

Ont fait des observations et apporté des contributions : Rachid Amui, Chantal Line Carpentier, Claudia Contreras, Isabel Garza Rodriguez, Santiago Fernandez de Cordoba Briz, Igor Paunovic, Yutaro Sakata, Miho Shirotori, Wai Kit Si Tu et Anida Yupari, ainsi que le Cabinet de la Secrétaire générale.

Mohamed Chiraz Baly, Kerem Bayrakceken, Bradley Boicourt et Irina Stanyukova ont apporté un appui statistique, et Chrysanthi Kourti une assistance informatique.

Lise Lingo s'est chargée de la révision du manuscrit. Thierry Alran et Léna Le Pommelet ont élaboré les graphiques et les infographies et composé le rapport. Celui-ci a été produit avec l'aide d'Elisabeth Anodeau-Mareschal et de Katia Vieu.

À divers stades de l'élaboration du chapitre thématique, notamment dans le cadre de l'examen collégial et à la dernière session de la Réunion d'experts pluriannuelle, l'équipe a bénéficié des observations et des contributions des experts externes suivants : Jorge Arbache, Jonathan Coppel, Lorenzo Cotula, Ricardo Gorini, Tim Gould, Roberto Alfredo Herrera Pablo, Gianpiero Nacci, Ugo Panizza, Margarita Pirovska, Faran Rana, Lisa Sachs, Michael David Sarich, Suthad Setboonsarng, Costanza Strinati, Rattapon Sukhunthee, Carlos Torres Diaz et Paul Vaaler.

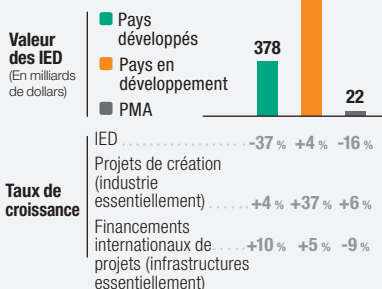
L'équipe est reconnaissante des contributions, des observations et des conseils qu'elle a reçus, à toutes les étapes de l'établissement du rapport, de la part de nombreux représentants de banques centrales, d'organismes publics nationaux, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	iii
AVANT-PROPOS	v
REMERCIEMENTS	viii
TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL EN 2022	x
REPÈRES	1
VUE D'ENSEMBLE	5
TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL	5
TENDANCES RÉGIONALES DES FLUX D'IED	16
ÉVOLUTION DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT	22
POLITIQUES D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR D'UNE ÉNERGIE DURABLE	28
MARCHÉS DES CAPITAUX ET FINANCE DURABLE	32
INVESTIR DANS L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS	43

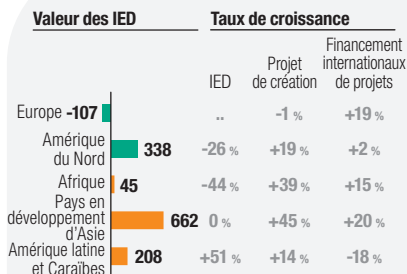
TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL EN 2022

Groupes de revenus



Les pays en développement représentent **70 % des flux mondiaux d'IED**

Régions



Le nombre de nouveaux projets continue de **croître** dans les régions en **développement**

Projets de création

(Nombre)



Financements internationaux de projets

(Nombre)



Fusions-acquisitions internationales

(Valeur)



IED

(Valeur)



Les investissements dans les **infrastructures, les CVM et les puces** sont en hausse

Les investissements axés sur les ODD progressent, mais **trop lentement dans certains secteurs**

Secteurs

(Nombre de projets)



Secteurs d'intérêt pour les ODD

(Pays en développement, nombre de projets)



Les flux mondiaux d'IED sont en recul, mais les annonces de nouveaux projets sont prometteuses

Les flux mondiaux d'investissement étranger direct (IED) ont chuté de 12 % en 2022 pour s'établir à 1 300 milliards de dollars. Cette baisse est principalement due à la contraction du volume des flux financiers et des transactions dans les pays développés. Les tendances de l'investissement réel ont été plus favorables, comme en témoigne la croissance des annonces de nouveaux projets d'investissement dans la plupart des régions et des secteurs. Les flux d'IED à destination des pays en développement ont légèrement augmenté, mais la croissance a été concentrée dans un petit nombre de grands pays émergents. Dans beaucoup de pays en développement plus petits, les apports ont stagné, et dans les pays les moins avancés (PMA), ils ont diminué.

Au niveau sectoriel, les données révèlent une hausse du nombre de projets dans le secteur des infrastructures et dans ceux où la restructuration des chaînes d'approvisionnement devient un impératif (électronique, automobile et machines, notamment). Trois des cinq plus grands projets d'investissement ont été annoncés dans le secteur des semi-conducteurs en réponse à la pénurie mondiale de puces. Les investissements dans les secteurs de l'économie numérique ont ralenti après l'envolée observée en 2020 et 2021.

Le nombre de projets d'investissement dans le secteur de l'énergie est resté stable, dissipant, pour l'heure, les craintes d'un renversement de la tendance au recul des investissements dans les combustibles fossiles à cause de la crise énergétique. Les grandes compagnies pétrolières cèdent progressivement des actifs fossiles à des sociétés de capital-risque et à des opérateurs plus petits, qui sont soumis à de moindres exigences de publication d'informations. Il convient donc de définir de nouveaux modèles de transaction, qui garantissent une gestion responsable des actifs.

Le déficit d'investissement dans les objectifs de développement durable se creuse malgré l'essor de la finance durable

Les investissements internationaux dans les secteurs d'intérêt pour les objectifs de développement durable (ODD) ont augmenté en 2022. Les secteurs des infrastructures, de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH), des systèmes agroalimentaires, de la santé et de l'éducation ont tous enregistré une hausse du nombre de projets. Toutefois, par rapport à 2015, année d'adoption des ODD, les progrès ont été timides.

Il est ressorti d'un examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) que, tous secteurs d'intérêt confondus, le déficit d'investissement dans les pays en développement était passé de 2 500 milliards de dollars par an en 2015 à plus de 4 000 milliards de dollars aujourd'hui. Les déficits les plus criants concernent les infrastructures énergétiques, les infrastructures hydriques et les infrastructures de transport. La hausse résulte à la fois d'un sous-investissement et d'un accroissement des besoins.

Le creusement du déficit d'investissement en faveur des ODD dans les pays en développement contraste avec l'évolution positive que constitue l'essor de la finance durable sur les marchés mondiaux des capitaux. La valeur du marché de la finance durable a atteint 5 800 milliards de dollars en 2022. Les fonds durables ont affiché des entrées nettes positives, tandis que les fonds traditionnels ont enregistré des flux nets négatifs. Les émissions d'obligations durables ont également continué de progresser : elles ont quintuplé au cours des cinq dernières années. Les priorités des marchés doivent être d'élargir l'accès des pays en développement et de répondre aux préoccupations que suscitent les pratiques d'écoblanchiment.

Les pays en développement ont besoin d'un soutien beaucoup plus franc pour attirer des investissements dans le secteur de l'énergie

Les investissements internationaux dans les énergies renouvelables ont pratiquement triplé depuis l'adoption de l'Accord de Paris en 2015. Cependant, une grande partie de la croissance a été cantonnée aux pays développés. Plus de 30 pays en développement n'ont pas encore enregistré un seul projet d'investissement international de grande envergure dans

les énergies renouvelables. Le coût du capital est un obstacle majeur aux investissements énergétiques dans les pays en développement. L'établissement de partenariats entre les investisseurs internationaux, d'une part, et le secteur public et les institutions financières multilatérales, d'autre part, permet de le réduire considérablement.

La plupart des pays en développement se sont fixé des objectifs de transition énergétique dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), mais seul un tiers d'entre eux ont chiffré ces objectifs en termes de besoins d'investissement, et quelques-uns seulement ont défini les spécifications des actifs nécessaires pour concevoir des mécanismes de promotion ciblés et proposer des projets susceptibles d'être financés. Par conséquent, beaucoup ont recours à des mécanismes d'incitation fiscale et financière génériques, qui ne stimulent pas aussi efficacement les investissements en faveur de la transition énergétique.

La communauté internationale doit mettre en place des dispositifs de réduction des risques beaucoup plus ambitieux pour abaisser le coût des investissements en faveur de la transition énergétique dans les pays en développement. Elle doit aussi proposer davantage d'initiatives d'assistance technique à la planification des investissements et à l'élaboration des projets. Quant aux accords internationaux d'investissement, il faut en accélérer la réforme, le but étant d'élargir la marge d'action des pouvoirs publics face à la crise climatique et de renforcer les dispositions relatives à la promotion et à la facilitation des investissements. Dans le rapport, la CNUCED propose un pacte mondial pour l'investissement dans l'énergie durable pour tous, qui comprend des recommandations quant aux politiques d'investissement nationales et internationales, aux partenariats mondiaux et régionaux, aux mécanismes de financement et aux interventions sur les marchés de capitaux.

VUE D'ENSEMBLE

TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL

Les flux mondiaux d'IED se contractent et les pressions à la baisse vont perdurer

Après une chute brutale en 2020, puis un net rebond en 2021, les flux mondiaux d'IED ont décroché de 12 % en 2022 pour s'établir à 1 300 milliards de dollars. Ce ralentissement est dû aux multiples crises que le monde traverse simultanément : guerre en Ukraine, prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie, et pressions exercées par la dette. Les opérations internationales de financement de projets et les fusions-acquisitions internationales ont particulièrement pâti du durcissement des conditions de financement, de la hausse des taux d'intérêt et de l'incertitude qui a plané sur les marchés de capitaux. La valeur des opérations internationales de financement de projets a chuté de 25 % en 2022, et celle des fusions-acquisitions internationales a reculé de 4 %.

La conjoncture mondiale demeure assez peu favorable au commerce international et aux investissements transfrontières en 2023. Les vents contraires qui ont soufflé sur l'investissement en 2022 ont certes faibli, mais ils ne sont pas totalement retombés. Le contexte géopolitique reste marqué par de fortes tensions. Les turbulences que le secteur financier a récemment traversées ont ajouté à l'incertitude des investisseurs. La CNUCED s'attend à ce que les flux mondiaux d'IED continuent de subir des pressions à la baisse en 2023. Des indicateurs préliminaires pour le premier trimestre de 2023 révèlent un manque de vigueur du financement international de projets et des fusions-acquisitions internationales.

Les tendances des projets d'investissement sont prometteuses

À l'inverse, les tendances des investissements de création sont favorables. Le nombre d'annonces de nouveaux projets a augmenté de 15 % en 2022, et les données du premier trimestre de 2023 sont également encourageantes. Les investissements internationaux dans les actifs productifs réels se portent donc mieux que ne le suggèrent les données globales sur les flux mondiaux d'IED.

La contraction des flux d'IED observée en 2022 était en fait principalement due à la baisse des transactions financières des entreprises multinationales des pays développés, où ces flux ont chuté de 37 % pour s'établir à 378 milliards de dollars. Le nombre d'annonces d'investissements de création et d'opérations de financement de projets a augmenté de 5 %.

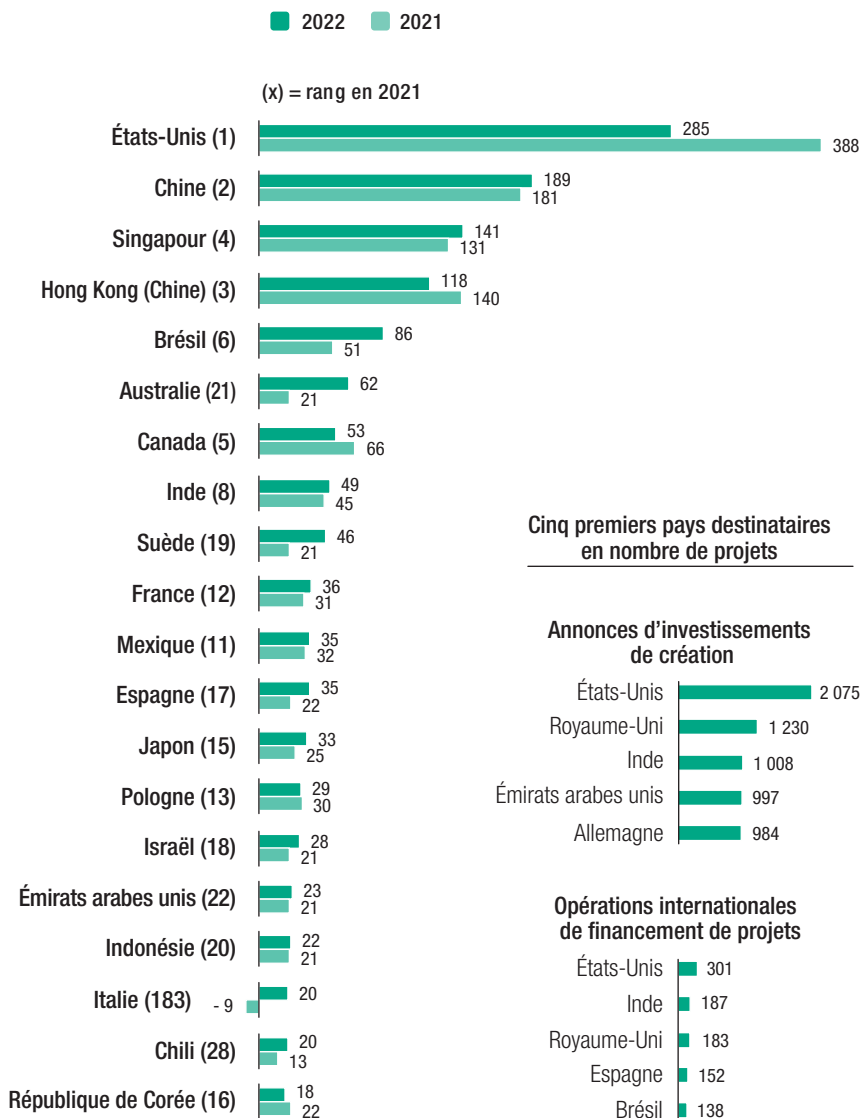
Dans les pays en développement, les flux d'IED ont progressé de 4 % pour atteindre 916 milliards de dollars, soit plus de 70 % des flux mondiaux, une part record. Les annonces d'investissements de création et d'opérations internationales de financement de projets ont grimpé respectivement de 37 % et de 5 %. Ces chiffres sont de bon augure pour les investissements industriels et infrastructurels.

La croissance des flux d'IED à destination des pays en développement a été inégalement répartie. Une grande part a été concentrée dans un petit nombre de grands pays émergents, tandis que les apports dans de nombreux petits pays en développement ont stagné.

- Les apports d'IED en Afrique sont retombés à leur niveau de 2019 (45 milliards de dollars) après avoir atteint des niveaux anormalement élevés en 2021, mais les annonces d'investissements de création et d'opérations internationales de financement de projets ont augmenté.
- Les entrées d'IED dans les pays en développement d'Asie sont restées stables à 662 milliards de dollars, soit plus de la moitié des flux mondiaux.
- Les flux à destination de l'Amérique latine et des Caraïbes ont progressé de 51 % pour atteindre 208 milliards de dollars, un montant record.
- Les apports dans les petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables ont reculé. Les flux à destination des 46 PMA ont diminué de 16 %, s'établissant à 22 milliards de dollars, soit moins de 2 % des flux mondiaux. Les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID) ont vu leurs entrées d'IED croître légèrement.

Les États-Unis d'Amérique sont restés le premier pays de destination des flux d'IED et ont cumulé le plus grand nombre d'annonces d'investissements de création et d'opérations internationales de financement de projets. Ils étaient suivis par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'Inde, les Émirats arabes unis et l'Allemagne pour les investissements de création, et par l'Inde, le Royaume-Uni, l'Espagne et le Brésil pour les opérations internationales de financement de projets (fig. 1).

Figure 1. Entrées d'IED, 20 premiers pays destinataires, 2021 et 2022
(En milliards de dollars)



Source : CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales (<https://unctad.org/fdistatistics>).

Les sorties d'IED fléchissent sous l'effet de la baisse des transactions de grande ampleur

En 2022, les investissements à l'étranger des entreprises multinationales des pays développés ont diminué de 17 % pour se chiffrer à 1 000 milliards de dollars. La part de ces pays dans les sorties mondiales d'IED est restée stable (deux tiers du total).

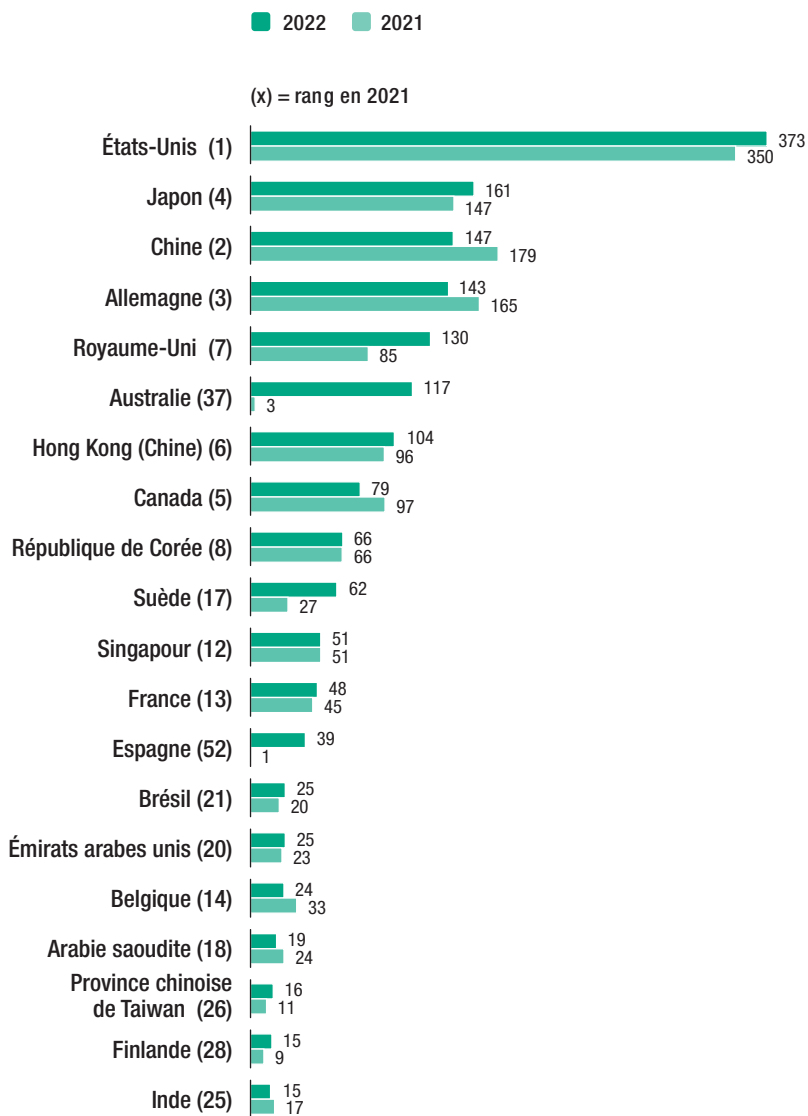
Les investissements à l'étranger des entreprises multinationales européennes sont tombés à 224 milliards de dollars, contre 573 milliards de dollars en 2021. Les multinationales allemandes ont vu leurs investissements à l'étranger se replier à 143 milliards de dollars (-13 %), mais elles sont restées les premiers investisseurs européens et les quatrièmes au monde (fig. 2).

Les multinationales américaines ont augmenté de 7 % leurs investissements à l'étranger, qui se sont établis à 373 milliards de dollars. La valeur de leurs investissements internationaux par fusion-acquisition a progressé de 21 %, atteignant la somme record de 273 milliards de dollars. Sur plus de 40 transactions internationales d'une valeur supérieure à 5 milliards de dollars, 15 ont été conclues par des entreprises américaines.

Les flux d'IED en provenance du Japon ont augmenté de 10 % pour se porter à 161 milliards de dollars, faisant du pays le deuxième plus gros investisseur à l'étranger. Les sorties en provenance d'Australie sont passées de 3,4 milliards de dollars à 117 milliards de dollars, cette hausse étant attribuable, pour l'essentiel, à une seule transaction. Les investissements à l'étranger des multinationales sud-coréennes se sont poursuivis à un rythme similaire à celui de 2021, atteignant 66 milliards de dollars, portés par une nette progression des annonces d'investissements de création.

La valeur des investissements à l'étranger des entreprises multinationales des pays en développement a baissé de 5 %, s'établissant à 459 milliards de dollars. Les flux d'IED en provenance des pays en développement d'Asie ont chuté de 11 %, mais la région est restée une source d'investissements majeure, puisqu'elle a représenté un quart des flux mondiaux. Quant aux sorties d'IED de la Chine, elles se sont élevées à 147 milliards de dollars, soit une diminution de 18 %. La Chine a malgré tout été le troisième pays de provenance des investissements à l'étranger. Les plus gros projets d'investissement de création annoncés par des multinationales chinoises concernaient la chaîne d'approvisionnement des batteries.

Figure 2. Sorties d'IED, 20 premiers pays de provenance, 2021 et 2022
(En milliards de dollars)



Source : CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales (www.unctad.org/fdistatistics).

Les investissements dans les infrastructures, les chaînes de valeur mondiales et les puces sont en hausse






Au niveau sectoriel, les données montrent que le nombre de projets a augmenté dans le secteur des infrastructures et les secteurs à forte intégration dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), est resté stable dans le secteur de l'énergie et a diminué dans les secteurs de l'économie numérique. Certains secteurs à forte intégration dans les chaînes de valeur mondiales, pour lesquels la restructuration des chaînes d'approvisionnement devient un impératif, comme ceux de l'électronique, de l'automobile et des machines, ont vu le nombre et la valeur de leurs projets croître. Conséquence de la pénurie mondiale de puces, trois des cinq plus grands projets d'investissement annoncés concernaient les semi-conducteurs.

Le degré d'internationalisation des plus grandes entreprises multinationales, c'est-à-dire la part de leur activité exportée à l'étranger (actifs, ventes et emploi), est resté stable dans l'ensemble. La tendance, déjà décrite dans de précédentes éditions du World Investment Report, selon laquelle l'internationalisation des ventes progresse plus rapidement que celle des actifs et de l'emploi, s'est poursuivie en 2022. Cependant, alors qu'elle s'expliquait auparavant par l'essor de multinationales de l'économie numérique détenant peu d'actifs, elle a été due en 2022 aux prix élevés de l'énergie, qui ont gonflé les revenus des entreprises des secteurs du pétrole et du gaz, du commerce des matières premières et des services d'utilité publique. Les ventes à l'étranger des 100 premières entreprises multinationales ont augmenté de plus de 10 %, tandis que la valeur de leurs actifs à l'étranger a légèrement diminué.

Les investissements axés sur les ODD ont progressé en 2022, mais un examen à mi-parcours révèle un déficit croissant

Les investissements internationaux dans les secteurs d'intérêt pour les ODD ont sensiblement augmenté en 2022. Les secteurs des infrastructures, de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, des systèmes agroalimentaires, de la santé et de l'éducation ont tous enregistré une hausse du nombre d'annonces de nouveaux projets. Cependant, cette croissance est déséquilibrée, les investissements ne progressant que lentement dans certains secteurs, et elle est très inégalement répartie, puisqu'elle a été négative dans les PMA. De surcroît, les perspectives restent fragiles compte tenu des pressions à la baisse que devraient subir les flux d'IED dans leur ensemble en 2023.

Dans les pays en développement, les investissements dans les secteurs d'intérêt pour les ODD sont toujours dans une phase de rattrapage après avoir enregistré une croissance lente, voire négative, dans les années qui ont suivi l'adoption des ODD en 2015. La croissance des activités d'investissement depuis 2015, mesurée par le nombre de projets de création et d'opérations internationales de financement de projets, est modeste dans la plupart des secteurs. Le secteur des systèmes agroalimentaires affichait même un nombre de projets plus faible en 2022 qu'en 2015 (tableau 1). À mi-parcours de la mise en œuvre du Programme 2030, l'atonie des investissements dans les secteurs d'intérêt pour les ODD est gravement préoccupante.

		Investissement privé international dans les ODD : évolution du nombre de projets, 2021-2022 et 2015-2022 (En pourcentage)	
		2021-2022	2015-2022
Infrastructure Infrastructures de transport, production et distribution d'électricité (hors énergies renouvelables) et télécommunications		+26 %	+16 %
Énergies renouvelables Installations destinées à la production d'énergies renouvelables (toutes sources)		+8 %	+21 %
WASH Fourniture de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux ménages et aux entreprises		+20 %	+13 %
Systèmes agroalimentaires Production et processus agricoles, engrais, pesticides et autres produits chimiques, recherche-développement et technologie		+6 %	-19 %
Santé et éducation Établissements hospitaliers, bâtiments scolaires et autres infrastructures de services		+8 %	+11 %

Source : CNUCED.

Note : Les chiffres englobent les annonces d'investissements de création et d'opérations internationales de financement de projets.

Toujours dans les pays en développement, la valeur totale des investissements de création et des financements internationaux de projets dans les secteurs d'intérêt pour les ODD a atteint 471 milliards de dollars en 2022, contre 290 milliards de dollars en 2015. Le secteur des infrastructures (infrastructures de transport, de production d'électricité et de distribution d'électricité) et celui des télécommunications ont affiché la plus forte progression du nombre d'opérations internationales de financement de projets (+26 %), suivis par le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (+20 %).

Dans les PMA, les tendances des investissements en faveur des ODD contrastent fortement avec celles qu'on observe dans les autres pays en développement. En effet, les investissements internationaux dans les secteurs concernés ne se sont pas encore remis des ondes de choc provoquées par la pandémie de COVID-19. Le nombre et la valeur des projets sont en baisse depuis 2020. En 2022, la part des PMA dans le nombre total des projets d'investissement en faveur des ODD exécutés dans les pays en développement a été la plus faible jamais enregistrée (5,1 %, contre 6,4 % en 2021). Quant à leur part dans la valeur totale de ces projets, elle a connu une baisse plus prononcée encore, passant de 12 % en 2021 à 5 % en 2022. Ces deux dernières années, le nombre de projets a été nettement plus faible qu'en 2015 dans la plupart des secteurs, à l'exception de ceux des énergies renouvelables et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

Il est ressorti d'un examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme 2030 que, tous secteurs d'intérêt confondus, le déficit d'investissement dans les pays en développement était passé de 2 500 milliards de dollars par an en 2015 (estimation donnée dans la quatorzième édition du *World Investment Report*, publiée juste avant l'adoption des ODD) à plus de 4 000 milliards de dollars en 2023. Les déficits les plus criants concernent les infrastructures énergétiques, les infrastructures hydriques et les infrastructures de transport. La hausse résulte à la fois d'un sous-investissement et d'un accroissement des besoins.

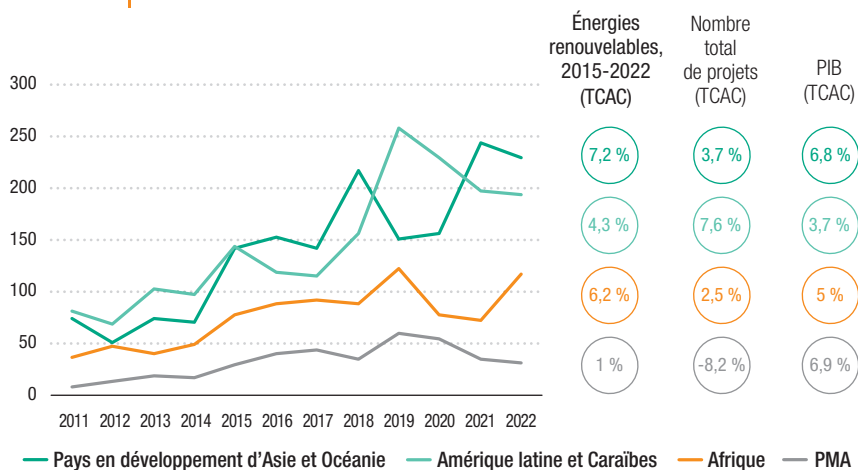
Une croissance plus généralisée des investissements dans la transition énergétique est nécessaire

La croissance des investissements dans les énergies renouvelables s'est ralentie en 2022. Les annonces d'investissements de création ont doublé, mais les opérations internationales de financement de projets, dont le volume est généralement supérieur, ont diminué. Certes, les investissements internationaux dans les énergies renouvelables ont presque triplé depuis 2015, mais cette croissance rapide s'est essentiellement cantonnée aux pays développés, en particulier à

l'Europe, où des politiques ambitieuses ont donné un coup d'accélérateur à la transition énergétique. Dans les régions en développement, la croissance des opérations internationales de financement de projets et des investissements de création a été beaucoup plus progressive. Elle a dépassé celle du PIB, mais seulement de façon marginale. Dans les PMA, où les besoins d'investissements dans le secteur de l'énergie sont particulièrement importants, la croissance des investissements internationaux est restée inférieure à celle du PIB. Depuis 2015, le nombre de projets d'énergie renouvelable n'a augmenté que de 1 % par an, alors ces pays ont affiché une croissance presque sept fois plus rapide (fig. 3).

Dans les régions en développement, outre que la croissance des investissements internationaux dans les énergies renouvelables est relativement lente, les opérations internationales de financement de projets et les investissements de création sont également caractérisés par une concentration assez forte dans un petit nombre de pays. Les économies les plus grandes et les plus avancées attirent un nombre disproportionné de projets.

Figure 3. Énergies renouvelables : investissement international dans les régions en développement, 2011-2022
(Nombre de projets)



Source : CNUCED, d'après des informations provenant de *The Financial Times*, de fDi Markets (www.fdi-markets.com), ainsi que de Refinitiv pour les projets et du FMI pour le PIBP.

Note : Le taux de croissance est calculé sur la base du taux de croissance annuel composé (TCAC) pour la période 2015-2022. Le taux de croissance du PIB est calculé à parité de pouvoir d'achat. Les données englobent les projets internationaux de construction d'installations de production d'énergie renouvelable de grande envergure.

Au niveau sectoriel, le nombre de projets d'investissement dans les secteurs autres que celui de la production d'énergie renouvelable est également beaucoup plus faible que dans les pays développés. Le rythme des investissements internationaux dans les réseaux électriques et les capacités de stockage ne s'est accéléré qu'après 2020, alors que ces secteurs sont des compléments essentiels de la production d'énergie renouvelable.

Les investissements internationaux dans la chaîne d'approvisionnement des énergies renouvelables sont en hausse. Le nombre de nouveaux projets annoncés dans le secteur des minéraux critiques en 2021 et 2022 a plus que doublé par rapport au niveau moyen de la dernière décennie. Le nombre de projets d'investissement dans la fabrication de composants d'installations photovoltaïques et éoliennes croît également, même s'il reste encore faible. En 2022, la valeur des projets annoncés dans le secteur de la fabrication de batteries a triplé pour dépasser la barre des 100 milliards de dollars. La plupart de ces projets concernent les États-Unis et les pôles manufacturiers d'Europe, mais quelques pays en développement ont attiré des investissements appréciables.

La cession d'actifs fossiles appelle un nouveau modèle de transaction

Malgré la crainte que les prix élevés de l'énergie et le souci des pays de renforcer leur sécurité énergétique ne conduisent à un renversement de la tendance au recul des investissements internationaux dans les actifs fossiles, le nombre de projets de construction de centrales électriques à combustibles fossiles et d'activités extractives est resté stable. (Dans le secteur des activités extractives, le nombre de projets d'investissement de création des grandes sociétés pétrolières et gazières a augmenté, mais celui des opérations de financement de projets a diminué). La valeur des investissements dans les énergies renouvelables a dépassé celle des investissements dans les combustibles fossiles en 2020, et la transition devrait se poursuivre.

Les entreprises du secteur de l'énergie qui figurent dans le classement des 100 premières multinationales cèdent leurs actifs fossiles à un rythme d'environ 15 milliards de dollars par an. Ces cessions ne signifient toutefois pas que les gisements de pétrole, les centrales à gaz et autres actifs de production d'énergie cessent d'être exploités. L'acheteur s'efforcera généralement de faire en sorte que les actifs fossiles qu'il acquiert offrent les rendements les plus élevés possibles. Il s'agira souvent d'améliorer la productivité globale de l'actif, notamment en allongeant sa durée de vie ou en augmentant la production.

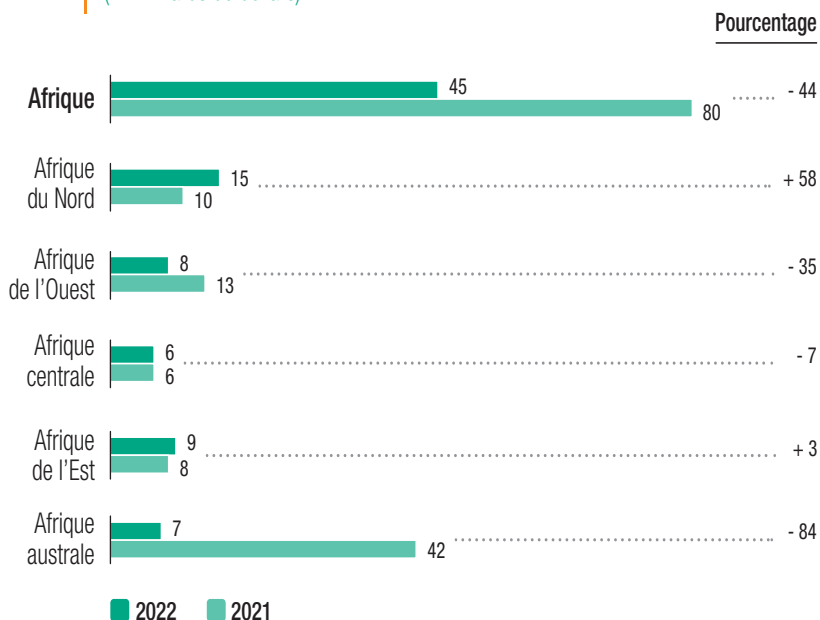
Les acheteurs sont principalement des fonds d'investissement privés, de plus petits acteurs du secteur et des négociants en produits de base. L'une des préoccupations majeures est que ces acheteurs privés, c'est-à-dire non cotés en bourse, ont souvent des objectifs de réduction des émissions plus faibles, voire inexistants, et sont soumis à des normes d'information sur le climat moins rigoureuses. Il convient donc de définir un nouveau modèle de transaction, en phase avec les impératifs climatiques.

TENDANCES RÉGIONALES DES FLUX D'IED

En Afrique, les entrées d'IED reculent, mais les investissements sont en hausse

Les flux d'IED à destination de l'Afrique ont chuté de 44 % pour se chiffrer à 45 milliards de dollars après avoir atteint un niveau anormalement élevé en 2021 en raison d'une importante opération financière intra-entreprise réalisée en Afrique du Sud. Sans cette transaction, les flux auraient progressé de 7 % en 2022. L'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Est ont vu leurs entrées croître, tandis que l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe ont enregistré une baisse (fig. 4).

Figure 4. Afrique : entrées d'IED par sous-région, 2021-2022
(En milliards de dollars)



Source : CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales (<https://unctad.org/fdistatistics>).

La valeur des nouveaux projets d'investissement de création annoncés en Afrique a presque quadruplé pour atteindre le chiffre record de 195 milliards de dollars (contre 52 milliards de dollars en 2021). Le nombre de projets a également augmenté, de 39 %, pour se porter à 766. Les secteurs dans lesquels les plus fortes hausses de valeur ont été enregistrées sont l'approvisionnement en énergie et en gaz (+120 milliards de dollars), la construction (+24 milliards de dollars) et les activités extractives (+21 milliards de dollars). L'Afrique accueille six des 15 plus gros mégaprojets d'investissement de création annoncés en 2022.

En revanche, la valeur des opérations internationales de financement de projets a chuté de 47 % pour s'établir à 74 milliards de dollars, contre 140 milliards de dollars en 2021, bien que le nombre de ces opérations ait progressé de 15 %, s'élevant à 157. La valeur des opérations a baissé dans les secteurs des énergies renouvelables, des activités extractives et de l'électricité.

Les investisseurs européens restent, de loin, les plus grands détenteurs de stocks d'IED en Afrique, avec, en haut du classement, le Royaume-Uni (60 milliards de dollars), la France (54 milliards de dollars) et les Pays-Bas (54 milliards de dollars).

Les entrées d'IED en Asie sont stables et les annonces de projets montrent que la croissance va reprendre

Les entrées d'IED dans les pays en développement d'Asie sont restées stables à 662 milliards de dollars (fig. 5). La région est la première bénéficiaire d'IED ; elle représente la moitié des flux mondiaux.

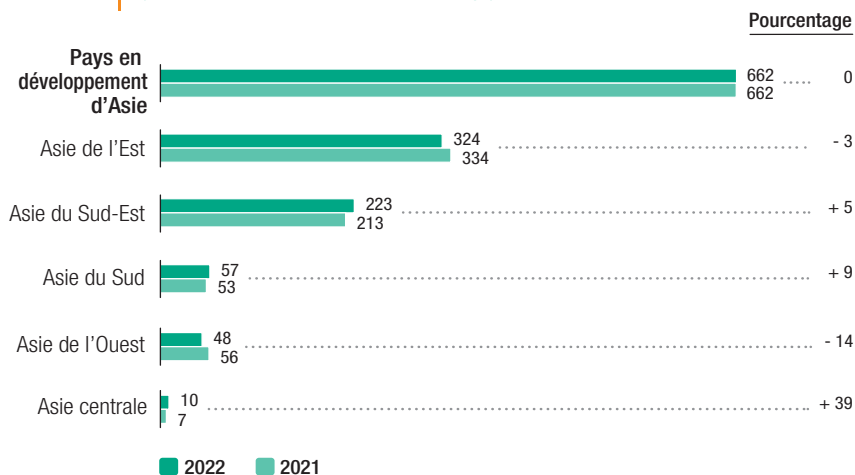
Les apports restent toutefois très concentrés, puisque cinq pays (la Chine, Singapour, Hong Kong (Chine), l'Inde et les Émirats arabes unis, dans cet ordre) en ont absorbé près de 80 % en 2022.

L'Inde et les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont enregistré les hausses les plus marquées des entrées d'IED (10 % et 5 %, respectivement), ainsi qu'une forte croissance des annonces de projets. L'Inde est devenue le troisième pays destinataire pour les annonces d'investissements de création et le deuxième pour les opérations internationales de financement de projets. La Chine, deuxième pays destinataire des flux d'IED à l'échelle mondiale, a également vu le volume de ses entrées croître de 5 %. Dans la région du Golfe, les flux d'IED ont diminué, mais le nombre d'annonces de projets a augmenté de deux tiers.

Figure 5.

Pays en développement d'Asie : entrées d'IED par sous-région, 2021-2022

(En milliards de dollars et en pourcentage)



Source : CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales (<https://unctad.org/fdistatistics>).

Les annonces d'investissements de création et d'opérations internationales de financement de projets internationaux ont grimpé respectivement de 45 % et de 20 %, signe de vigueur des investissements internationaux.

Les entrées d'IED en Amérique latine et dans les Caraïbes se sont envolées, notamment en raison des prix élevés des produits de base

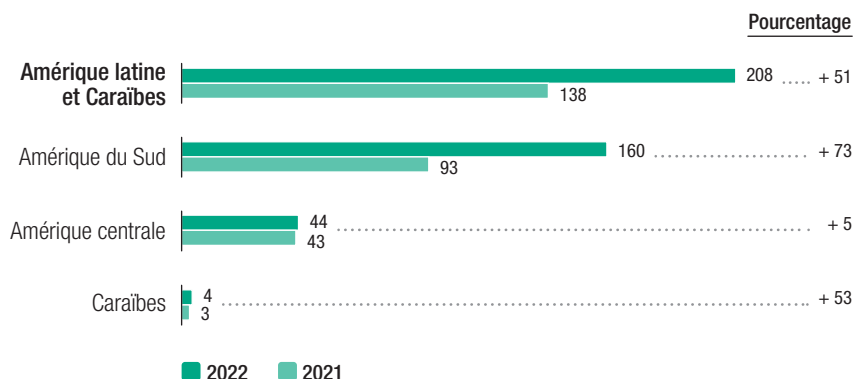
Les flux d'IED à destination de l'Amérique latine et des Caraïbes ont progressé de 51 % pour atteindre 208 milliards de dollars, le niveau le plus élevé jamais enregistré (fig. 6). Les prix élevés des produits de base ont dopé les bénéfices réinvestis des filiales étrangères dans le secteur des activités extractives. La croissance des projets a été plus modeste, puisque la région a enregistré une progression de 14 % des annonces d'investissements de création et une baisse des opérations internationales de financement de projets.

En Amérique du Sud, la plupart des pays ont vu leurs entrées d'IED croître. Au Brésil, les flux ont progressé de deux tiers, se portant à 86 milliards de dollars, valeur atteinte une seule fois auparavant. Le montant des bénéfices

Figure 6.

Amérique latine et Caraïbes : entrées d'IED par sous-région, 2021-2022

(En milliards de dollars et en pourcentage)



Source : CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales (<https://unctad.org/fdistatistics>).

réinvestis a doublé, et les chiffres des nouvelles activités d'investissement se sont également améliorés : le nombre d'annonces de projets de création et d'opérations internationales de financement de projets a grimpé de près de 30 %.

Les entrées d'IED en Amérique centrale et dans les Caraïbes ont également augmenté, tant les nouveaux capitaux propres et que les bénéfiques réinvestis étant en hausse. Au Mexique, premier pays de destination, les fusions-acquisitions et les annonces d'investissements de création dans le secteur manufacturier ont enregistré une nette progression.

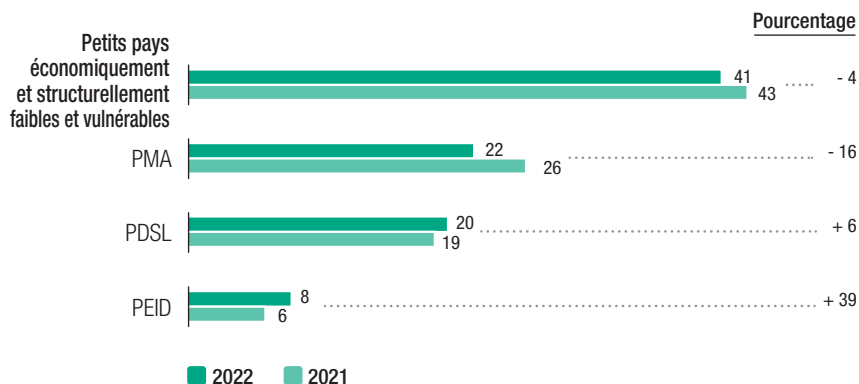
Les apports d'IED dans les petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables se contractent

En 2022, les flux à destination d'un groupe de 84 petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables ont diminué de 4 % pour s'établir à 41 milliards de dollars (fig. 7). Les entrées d'IED dans les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID) ont représenté ensemble 3,2 % du total mondial, contre 2,9 % en 2021.

Figure 7.

Petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables : entrées d'IED, 2021-2022

(En milliards de dollars et en pourcentage)



Source : CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales (<https://unctad.org/fdistatistics>).

Les flux à destination des PMA ont reculé. Ils ont en outre continué d'être caractérisés par une forte concentration, les cinq premiers pays de destination absorbant environ 70 % du volume total. Bien que le nombre et la valeur des annonces de projets de création aient augmenté en 2022, ils sont restés inférieurs à la moyenne décennale (environ la moitié en nombre et le quart en valeur). Les opérations internationales de financement de projets ont diminué de 9 % en nombre et de 68 % en valeur, chutant à 20 milliards de dollars.

Dans les PMA, la croissance des IED a été inférieure à celle des autres sources de financement extérieures pendant la majeure partie de la dernière décennie. L'aide publique au développement (APD) et les envois de fonds sont nettement plus élevés. Les IED restent néanmoins pour ces pays une importante source de financement extérieur, essentielle à leur développement durable et, à terme, à leur reclassement.

Les flux d'IED à destination du groupe des PDSL, composé de 32 pays, ont augmenté. Le nombre d'annonces de projets de création a progressé de 15 %, tandis que la valeur des projets annoncés a triplé pour se chiffrer à 31 milliards de dollars. La hausse a été particulièrement prononcée dans le secteur des activités extractives. Le nombre d'opérations internationales de financement de projets a diminué de 19 % par rapport à 2021. La majorité des projets

concernaient les énergies renouvelables, mais il y a également eu des annonces dans d'autres secteurs, comme ceux de l'électricité, des activités extractives ou de l'immobilier industriel.

Les flux d'IED à destination des PEID ont augmenté. Le nombre d'annonces de projets était en hausse dans le secteur des énergies renouvelables et dans le celui du tourisme, qui se redresse.

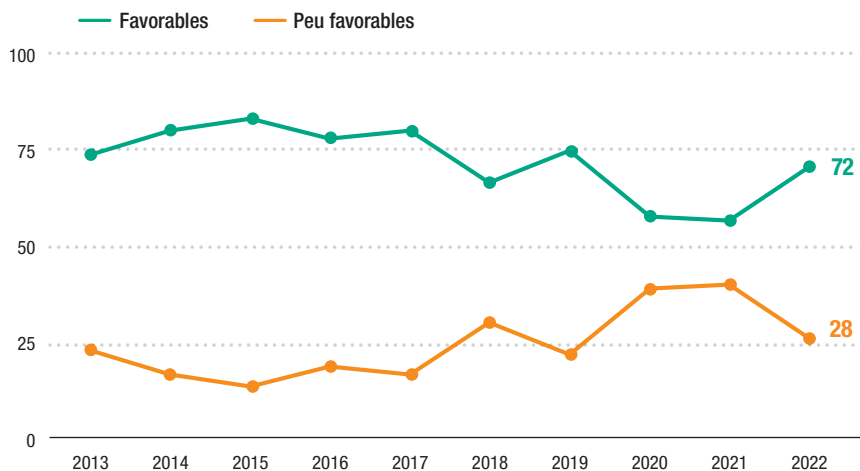
ÉVOLUTION DES POLITIQUES D'INVESTISSEMENT

Le nombre de politiques d'investissement adoptées est monté en flèche

En 2022, 66 pays ont adopté un total de 146 politiques relatives à l'investissement étranger, soit plus d'un tiers de plus qu'en 2021. Le nombre de politiques favorables à l'investissement a presque doublé, passant de 55 à 102, tandis que le nombre de politiques peu favorables à l'investissement est resté stable. La part des politiques favorables est ainsi revenue à son niveau d'avant la pandémie (fig. 8).

Les trois quarts des mesures favorables à l'investissement ont été adoptées dans les pays en développement. Les initiatives de facilitation de l'investissement en ont représenté la majorité, suivies par les incitations à l'investissement et les mesures d'ouverture de nouveaux secteurs et de nouvelles activités aux IED. Pour la première fois depuis la pandémie, la part des mesures favorables à

Figure 8. Évolution des politiques nationales d'investissement, 2013-2022
(En pourcentage)



Source : CNUCED, Moniteur des politiques d'investissement.

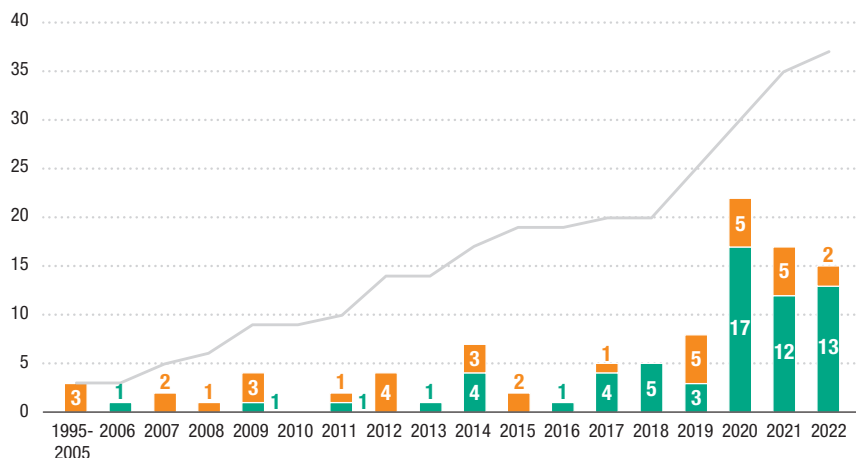
l'investissement a également augmenté sensiblement dans les pays développés (+21 %). Ces mesures étaient principalement des initiatives de facilitation de l'investissement et des incitations à l'investissement dans les énergies renouvelables et d'autres secteurs en lien avec l'action climatique.

Le filtrage des investissements continue de se développer

Parmi les mesures peu favorables à l'investissement, près de la moitié ont consisté à mettre en place ou à renforcer des réglementations de sécurité nationale, confirmant une tendance observée depuis quelques années. Ces nouvelles mesures, dont la plupart ont été introduites par des pays développés, ont porté à 37 le nombre de pays qui filtrent les investissements pour des raisons de sécurité nationale (fig. 9). Ensemble, les pays en question représentent 68 % des stocks d'IED.

Les données sur les projets d'IED filtrés pour des motifs de sécurité nationale sont limitées, mais elles révèlent une hausse du nombre de transactions soumises à des procédures de contrôle. L'attention croissante que les pays accordent

Figure 9. Pays ayant établi des mécanismes de filtrage des investissements pour des raisons de sécurité ou renforcé les mécanismes existants, 1995-2022
(Nombre)



Source : CNUCED.

aux considérations de sécurité nationale dans la réglementation des flux d'IED se manifeste également par la mise en place de dispositifs de contrôle des fusions-acquisitions. Le nombre de grandes opérations de fusion-acquisition annulées par les parties pour des raisons réglementaires s'est élevé à 21 en 2022 (parmi les opérations pour lesquelles des données sont disponibles), soit 7 de plus qu'en 2021, et leur valeur cumulée a bondi de près de 70 % pour atteindre 70 milliards de dollars.

Le nombre d'accords dénoncés a une nouvelle fois excédé celui des nouveaux accords

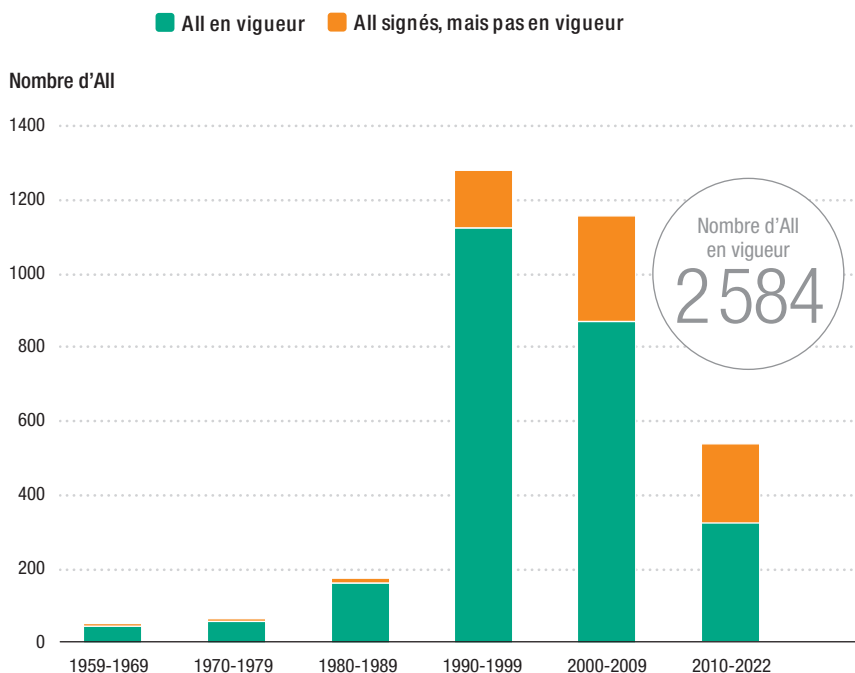
En 2022, la tendance à la réforme des accords internationaux d'investissement (All) s'est poursuivie. Pour la troisième année consécutive, le nombre d'accords effectivement dénoncés (58) a dépassé celui des nouveaux All (15). Le nombre total d'All a ainsi été ramené à 3 265, dont 2 584 sont en vigueur (fig. 10).

Sur les 58 accords dénoncés en 2022, la plupart l'ont été comme suite à la décision d'éteindre les traités d'investissement bilatéraux intra-UE. À la fin de l'année, le nombre cumulé de dénonciations effectives atteignait 569, dont environ 70 % sont intervenues au cours des dix dernières années.

Les récents All comportent de nombreuses dispositions modifiées visant à préserver le droit des États de réglementer et de réformer les procédures de règlement de différends entre investisseurs et États. Il reste à voir si ces dispositions modifiées sont suffisamment solides pour soutenir et ne pas entraver le développement durable des pays. Des mesures supplémentaires sont nécessaires pour accélérer la réforme des All dans tous les domaines que la CNUCED a recensés dans sa feuille de route (*Roadmap for IIA Reform*).

L'année a également été marquée par la conclusion des négociations sur plusieurs All dont les dispositions facilitent activement l'investissement et mettent davantage l'accent sur l'investissement durable. Les organisations internationales ont poursuivi leurs travaux sur divers aspects de la gouvernance internationale des investissements. Elles ont notamment progressé dans les négociations sur la facilitation de l'investissement et se sont entendues sur les premiers éléments de la réforme des procédures de règlement de différends entre investisseurs et États.

Figure 10. Nombre d'All signés et en vigueur, 1959-2022
(Par date de signature)



Source : CNUCED, IIA Navigator.

Note : Les chiffres n'englobent pas les All effectivement dénoncés.

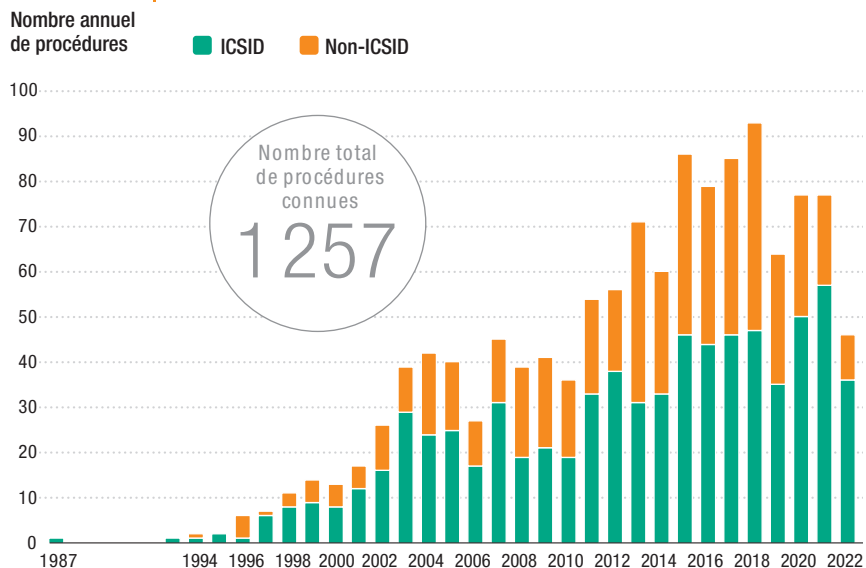
Les All d'ancienne génération restent prédominants

Quelque 2 300 accords d'ancienne génération sont toujours en vigueur et représentent l'essentiel des All. Les All en vigueur forment un réseau de plus de 4 400 relations bilatérales entre pays. Plus de 88 % de ces relations reposent sur des traités signés avant 2012. Au moins 40 % des relations établies par les All de nouvelle génération coexistent avec des relations créées par un accord antérieur entre les mêmes pays. La prédominance des All d'ancienne génération risque de compromettre l'action climatique, la transition énergétique et d'autres objectifs de durabilité, d'où la nécessité d'accélérer la réforme des accords existants en les modifiant, en les remplaçant ou en les dénonçant.

La plupart des nouvelles procédures de règlement de différends entre investisseurs et États ont été introduites au titre d'AIJ d'ancienne génération

En 2022, 46 nouvelles procédures de règlement de différends entre investisseurs et États, ont été intentées au titre d'AIJ, portant à 1 257 le nombre total de procédures connues (fig. 11). Environ 80 % des procédures d'arbitrage introduites en 2022 l'ont été en vertu d'AIJ signés dans les années 1990 ou avant. Le Traité sur la Charte de l'énergie a été l'accord le plus fréquemment invoqué (10 procédures introduites en 2022). Entre 1987 et 2022, des demandeurs de cinq pays (les États-Unis, les Pays-Bas, le Royaume-Uni,

Figure 11. Évolution du nombre de procédures connues de règlement de différends entre investisseurs et États, 1987-2022



Source : CNUCED, ISDS Navigator.

Note : CIRDI = Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements. Les informations ont été obtenues à partir de sources publiques, notamment de services d'information spécialisés. Les statistiques de la CNUCED ne couvrent pas les affaires fondées exclusivement sur des contrats d'investissement (contrats publics) ou sur des lois nationales relatives à l'investissement, ni les affaires dans lesquelles une partie a fait part de son intention de déposer une demande de règlement de différend, mais n'a pas encore engagé la procédure. Le nombre annuel et le nombre total de procédures sont régulièrement vérifiés et mis à jour, et pourraient ne pas correspondre tout à fait aux nombres publiés les années précédentes.

l'Allemagne et l'Espagne, dans cet ordre) ont initié près de la moitié de toutes les procédures connues. À ce jour, 132 pays et un groupe économique ont été défendeurs dans une ou plusieurs procédures de règlement de différends entre investisseurs et États.

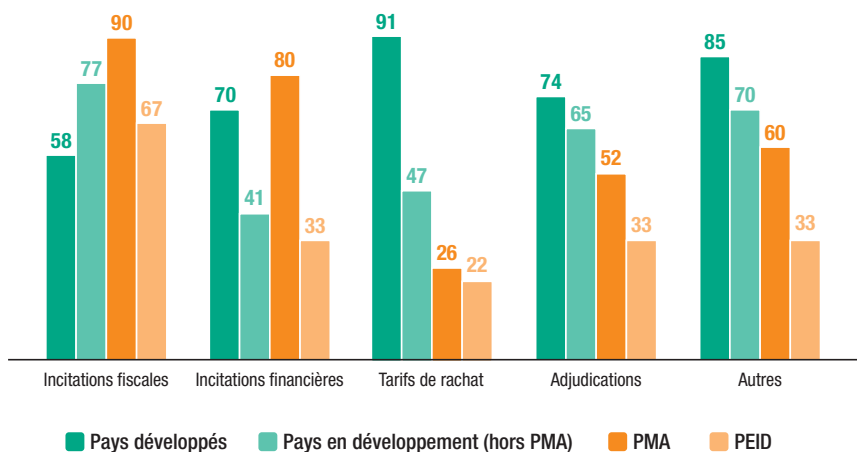
À la fin de l'année 2022, au moins 890 procédures avaient été conclues. La répartition des procédures entre les différentes issues possibles était similaire à celle des années précédentes : 37 % des affaires ont été tranchées en faveur de l'État, 28 % l'ont été en faveur de l'investisseur (avec octroi d'une indemnité pécuniaire) et 19 % ont été réglées à l'amiable. Quant aux procédures restantes, soit elles ont été abandonnées (14 %), soit le tribunal a conclu à une violation de l'accord, mais n'a pas accordé d'indemnité pécuniaire (2 %).

POLITIQUES D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR D'UNE ÉNERGIE DURABLE

Les mesures de promotion de l'investissement dans les énergies renouvelables diffèrent entre pays développés et pays en développement

Les politiques d'investissement sont essentielles pour réduire les risques associés aux investissements dans la transition énergétique et encourager ces investissements. Les pays ont adopté divers types d'instruments de promotion de l'investissement privé dans les énergies renouvelables. Les incitations fiscales sont le plus utilisé dans les pays en développement (77 %), les PMA (90 %) et les PEID (67 %). Les pays développés, eux, privilégient les tarifs de rachat, les adjudications et les incitations financières, instruments adoptés respectivement par 91 %, 74 % et 70 % d'entre eux (fig. 12).

Figure 12. Popularité de différents types d'instruments de promotion de l'investissement privé
(En pourcentage des pays)



Source : CNUCED et base de données Climate Change Laws of the World.

Note : Le graphique prend en compte les lois adoptées entre 2000 et 2022, ainsi que les modifications apportées à certaines lois adoptées avant 2000. Les données sur les tarifs de rachat et les adjudications proviennent d'autres sources, qui couvrent 193 pays. La catégorie « autres » englobe les instruments fondés sur des quotas, les mécanismes de garantie et les mesures de facilitation du commerce.

Chaque instrument de promotion de l'investissement dans le secteur des énergies renouvelables présente des avantages et des inconvénients. Les incitations fiscales peuvent être modulées pour atteindre des objectifs particuliers. Elles ne nécessitent généralement pas de dépenses publiques directes, contrairement aux subventions. Cependant, elles risquent de ne pas éliminer les principaux obstacles à l'investissement dans les énergies renouvelables, que sont notamment l'accès au financement, les risques liés aux marchés et aux infrastructures, et le montant élevé des dépenses à consentir en début de projet. Les tarifs de rachat, eux, offrent aux investisseurs des prix garantis et des perspectives à plus long terme, réduisant l'incertitude quant à leur retour sur investissement. En revanche, selon leur conception, ils peuvent peser lourdement sur les finances publiques et accroître le coût de l'électricité pour les utilisateurs. Les adjudications, autre mécanisme de promotion de l'investissement, ont gagné en popularité depuis 2010 parce qu'elles présentent un bon rapport coût-efficacité et sont modulables en fonction du contexte économique. La conception et la gestion des mécanismes d'adjudication peuvent toutefois être complexes, et requièrent des compétences spécialisées.

Les subventions aux combustibles fossiles, qui atteignent des montants records, freinent l'investissement dans les énergies renouvelables

En 2022, les subventions accordées en faveur des combustibles fossiles à l'échelle mondiale se sont élevées à 1 000 milliards de dollars, un montant record, huit fois supérieur à celui des subventions aux énergies renouvelables. Les subventions aux combustibles fossiles freinent les investissements dans la transition énergétique, car elles rendent les énergies renouvelables moins compétitives, surtout lorsque celles-ci ne bénéficient pas du même niveau de soutien. De plus, elles sont de plus en plus souvent allouées aux producteurs de combustibles fossiles plutôt qu'aux consommateurs. Leur suppression progressive est complexe, en particulier pour les pays en développement, qui doivent composer avec des intérêts concurrents, mais elle contribuerait à encourager l'investissement dans les énergies renouvelables.

La CNUCED a créé une boîte à outils destinée à aider les pays à réformer les AIJ de manière à promouvoir les investissements dans l'énergie durable

La transition énergétique rend plus urgente encore la réforme de la gouvernance internationale des investissements. Les AIJ d'ancienne génération peuvent freiner les États dans la mise en œuvre des mesures nécessaires à cette transition. La plupart des AIJ de nouvelle génération font relativement mieux en préservant le droit des États de réglementer, mais ils intègrent encore peu de dispositions de nature à promouvoir activement les investissements dans l'énergie durable.

Dans les secteurs des combustibles fossiles et des énergies renouvelables, le nombre de procédures de règlement de différends entre investisseurs et États est en hausse. Dans le secteur des combustibles fossiles, les investisseurs sont souvent à l'origine des procédures, puisqu'ils en ont engagé au moins 219 contre des États pour différents types de conduite. La dernière décennie a également vu ces procédures se multiplier dans le secteur des énergies renouvelables (119 procédures connues). Dans beaucoup de cas, des investisseurs contestaient certaines modifications apportées à des lois, qui avaient pour effet de réduire des tarifs de rachat de la production d'énergie renouvelable.

Plusieurs solutions sont envisageables pour transformer les AIJ en outils propices aux investissements dans l'énergie durable et à l'action climatique. La CNUCED a élaboré une boîte à outils qui suggère des axes d'intervention dans quatre domaines (tableau 2) : la promotion et la facilitation des investissements, le transfert de technologie, le droit de réglementer et la responsabilité sociale des entreprises. La renégociation, la modification et la dénonciation des nombreux AIJ d'ancienne génération sont les principaux moyens de garantir que le régime international de l'investissement contribue au développement durable et ne l'entrave pas.

Tableau 2.**Boîte à outils pour la réforme des All : promouvoir l'énergie durable pour tous****Promotion et facilitation des investissements dans l'énergie durable**

Inclure dans les All des dispositions de nature à promouvoir et à faciliter activement des investissements dans l'énergie durable

Accorder un traitement préférentiel aux investissements dans l'énergie durable

Mettre en place des mécanismes institutionnels de coopération en matière de recherche-développement axée sur les technologies durables

S'engager à fournir une assistance technique à l'adoption de mesures de facilitation des investissements dans l'énergie durable

Transfert et diffusion de technologies

Encourager le transfert de technologies durables et économes en carbone, ainsi que des connaissances nécessaires à leur utilisation

Œuvrer à la création d'un environnement favorable à l'adoption de technologies

Autoriser certains types de prescriptions de performance propres à favoriser la transition énergétique

Veiller à ce que la protection des droits de propriété intellectuelle n'entrave pas indûment la diffusion des technologies

Droit d'adapter la réglementation aux impératifs de l'action climatique et de la transition énergétique

Améliorer les normes de protection des investissements et réformer les procédures de règlement des différends entre investisseurs et États dans le secteur de l'énergie

Reconnaître la nécessité d'une certaine flexibilité réglementaire

Prévoir des exceptions générales concernant l'action climatique et la transition énergétique

Clarifier les dispositions relatives à l'indemnisation et au dédommagement

Responsabilité sociale des entreprises

Inclure des obligations contraignantes en matière de responsabilité sociale des entreprises

Obliger expressément les investisseurs du secteur de l'énergie à respecter les exigences de durabilité des investissements (par exemple en leur imposant de procéder à des évaluations de l'impact sur l'environnement et de mettre en place un système de gestion environnementale)

Source : CNUCED.

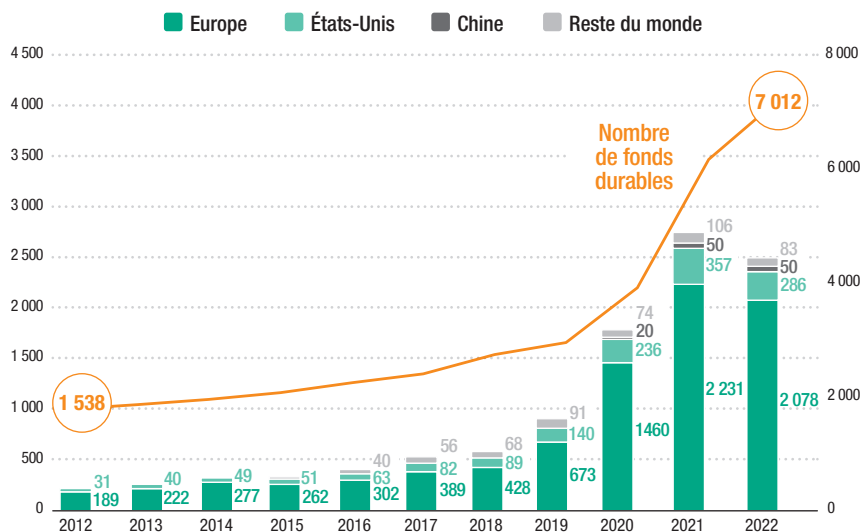
MARCHÉS DES CAPITAUX ET FINANCE DURABLE

Dans un contexte d'instabilité financière, les investissements durables se maintiennent

En 2022, le marché de la finance durable (obligations, fonds et marchés volontaires du carbone) s'évaluait à 5 800 milliards de dollars, malgré un contexte économique instable, compte tenu du taux élevé de l'inflation, de la hausse des taux d'intérêt, de la faiblesse des rendements et de la menace de récession auxquels les marchés financiers faisaient face.

Pour les investisseurs, les fonds durables sont restés plus attractifs que les fonds traditionnels. Bien qu'en 2022, le marché mondial des fonds durables ait vu sa valeur ramenée à 2 500 milliards de dollars, après un pic à 2 700 millions de dollars en 2021 (fig. 13), les entrées nettes ont été positives, et non négatives

Figure 13. Fonds durables et fonds sous mandat de gestion, 2012-2022
(En milliards de dollars et en nombre)



Source : CNUCED, d'après des données de Morningstar.

comme sur les marchés des fonds traditionnels. Cela porte à croire que les investisseurs considèrent le choix de la finance durable comme une stratégie à long terme et demeurent convaincus de l'intérêt économique des secteurs durables, comme celui des énergies renouvelables.

Les fonds durables contribuent dans une large mesure à la réalisation des ODD. À la fin de 2022, plus de 500 milliards de dollars ont été engagés dans huit secteurs visés par les ODD. C'est 30 % des avoirs détenus par les fonds suivis par la CNUCED, contre 26 % en 2021. Cet argent a bénéficié pour 95 % aux secteurs de la santé, des énergies renouvelables, des systèmes agroalimentaires et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

Au regard des critères environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance, les fonds durables l'emportent généralement sur les fonds traditionnels, même si la pratique de l'écoblanchiment perdure. Plus de 2 800 des fonds durables suivis par la CNUCED obtiennent une note moyenne bien supérieure à celle de l'indice boursier MSCI Monde, qui a valeur de référence. Cependant, au moins un quart des fonds ne sont pas à la hauteur de leur réputation de durabilité.

Le marché des obligations durables poursuit sa croissance, malgré une baisse de 11 % des nouvelles émissions en 2022 (fig. 14). Les obligations durables ont vu leurs émissions annuelles quintupler ces cinq dernières années, et leur encours passer de 2 500 milliards de dollars en 2021 à 3 300 milliards de dollars en 2022. Les émissions d'obligations vertes sont restées relativement stables, puisqu'elles n'ont reculé que de 3 % en 2022.

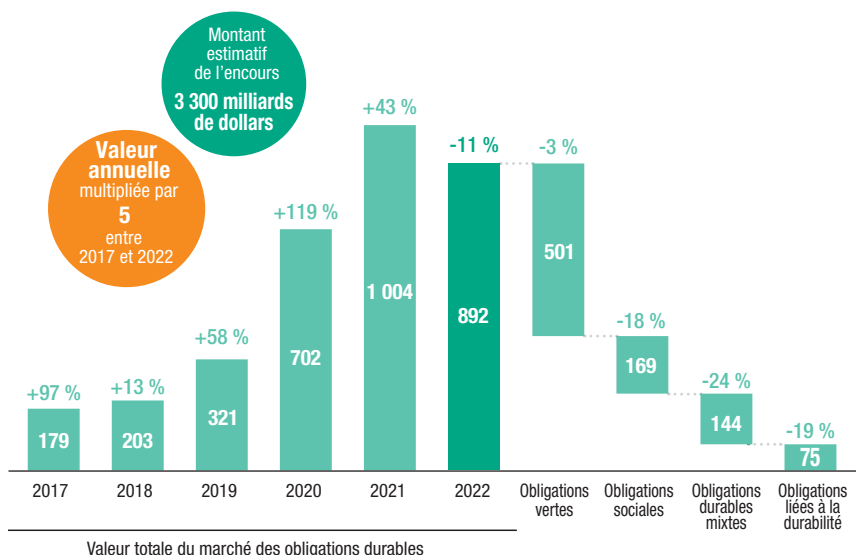
Malgré la faiblesse globale du marché obligataire, les obligations vertes ont encore pris de l'importance en tant que source de financement des secteurs clefs du développement durable que sont l'énergie et l'eau, dans lesquels elles ont sensiblement augmenté. Cependant, leur bien moindre utilisation dans le financement du secteur du bâtiment a entraîné une baisse généralisée. Si l'on considère le marché par type d'émetteur, l'on constate que la valeur des obligations émises par les entreprises, les organismes publics et les municipalités a chuté, mais que la valeur des obligations émises par les institutions financières et les entités supranationales a augmenté, ce qui a permis de soutenir le marché.

Actuellement, les marchés du carbone sont essentiellement des marchés réglementés ou des marchés volontaires. Les marchés réglementés, dont la valeur des crédits est de l'ordre de 700 milliards à 800 milliards de dollars par an, sont bien plus importants que les marchés volontaires, dont la valeur des crédits émis avoisine seulement 2 milliards par an. Cependant, les marchés

Figure 14.

Obligations vertes émises au niveau mondial, 2017-2022, et par catégorie, 2022

(En milliards de dollars et en glissement annuel)



Source : CNUCED, d'après des informations d'Environmental Finance.

volontaires présentent un avantage que la plupart des marchés réglementés n'ont pas, à savoir la capacité d'acheminer des capitaux d'investissement au-delà des frontières en vue de financer de nouveaux projets de réduction ou d'évitement des émissions. Sur les marchés volontaires du carbone, la plupart des crédits sont émis pour des projets dans des pays en développement et vendus à des acheteurs dans des pays développés, principalement en Europe et aux États-Unis (dans cet ordre). En conséquence, les marchés volontaires naissants se présentent comme de nouvelles sources très prometteuses de financement durable dans les secteurs liés au climat, comme ceux des énergies renouvelables et de la reforestation.

En 2022, le prix de la tonne d'équivalent CO₂ a atteint des montants sans précédent. Il faut espérer que l'établissement de prix plus réalistes pour le CO₂ (et les autres gaz à effet de serre) pourra faire avancer la transition énergétique. À cette fin, une plus grande cohérence entre les prix sera importante. En ce qui concerne le carbone, les écarts de prix vont de zéro environ à presque

100 dollars, lorsque l'on compare les marchés volontaires et les marchés réglementés ; les écarts sont analogues lorsque l'on compare les marchés volontaires ou les marchés réglementés entre eux.

Les investisseurs institutionnels continuent de faire des progrès en matière de durabilité

En 2022, les 100 plus grands fonds souverains et fonds de pension publics mondiaux ont mieux communiqué sur leur action climatique, notamment sur leurs investissements dans les énergies durables et sur la cessation de leurs investissements dans les combustibles fossiles. Deux tiers des fonds ayant publié des informations se sont engagés à détenir un portefeuille d'actifs sans aucune émission d'ici à 2050. Les investisseurs institutionnels que sont les fonds souverains et les fonds de pension publics sont particulièrement bien placés pour faire évoluer la situation en matière de durabilité et financer des investissements dans les énergies durables. Par leur intensité capitalistique et leur nature à long terme, les investissements dans les énergies renouvelables sont en accord avec les calendriers d'amortissement du passif des fonds de pension et avec la demande souveraine d'investissement dans l'infrastructure.

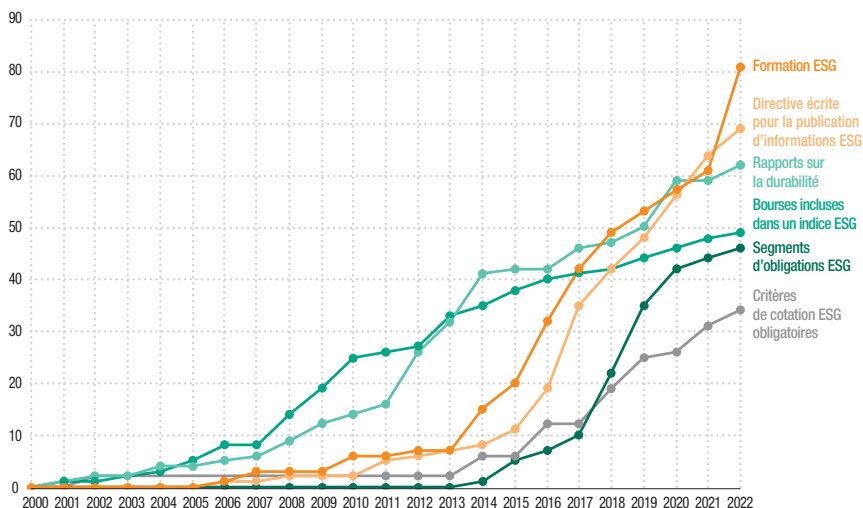
L'évolution rapide du cadre réglementaire, notamment la plus large adoption de normes de publication d'informations sur la durabilité et leur mise en œuvre, influence les fonds dans leurs décisions de divulgation et d'investissement. Les fonds sont plus nombreux à faire appel à une analyse des risques climatiques dans leurs stratégies d'investissement et à renforcer la coopération avec les entités dans lesquelles ils ont investi.

Néanmoins, parmi la centaine de grands investisseurs institutionnels mondiaux auxquels la CNUCED s'est intéressée, nombreux sont ceux qui s'abstiennent encore de divulguer ou de publier des informations concernant les risques de durabilité et qui tardent à réorienter leurs investissements, en particulier à des fins d'action climatique et de réduction à zéro des émissions de carbone. Quant aux investisseurs institutionnels qui publient des informations, ils n'appliquent généralement pas tous les mêmes exigences de qualité et de portée, ce qui nuit à la cohérence et à la comparabilité des données ; en outre, beaucoup ne font pas figurer d'indicateurs de résultat ni d'objectifs en lien avec la durabilité dans leurs déclarations.

Les marchés boursiers renforcent leurs activités de promotion de la finance durable

Des infrastructures telles que les bourses des valeurs et les bourses des produits dérivés sont un puissant moyen d'action dans la chaîne d'investissement, en raison de l'influence considérable qu'elles peuvent exercer sur les acteurs des marchés financiers. Les bourses des valeurs continuent d'appuyer la finance durable, comme il ressort de l'augmentation globale du nombre de bourses qui proposent une formation sur les questions d'environnement, de société et de gouvernance, qui disposent de directives écrites pour la publication d'informations sur ces questions, qui sont tenues de publier des informations sur ces questions et qui ont des segments d'actions et d'obligations tenant compte de ces questions (fig. 15).

Figure 15. **Prise en considération de la durabilité par les bourses des valeurs, 2000-2022**
(Nombre de bourses)



Source : CNUCED, base de données de l'Initiative pour des marchés boursiers durables.

La finance durable étant de plus en plus réglementée et normalisée, il est de plus en plus important d'éduquer les acteurs des marchés financiers. En 2022, la formation sur les questions d'environnement, de société et de gouvernance est devenue la principale activité des bourses en matière de durabilité, en particulier sous l'impulsion de l'Initiative pour des marchés boursiers durables qui, par une coopération entre les bourses et les partenaires de développement, tend à former les acteurs des marchés financiers.

Les bourses des valeurs ayant des besoins de plus en plus grands en matière d'éducation et de formation aux normes de publication d'informations sur les questions d'environnement, de société et de gouvernance, une structure a été créée pour y répondre, dans le cadre de l'Initiative pour des marchés boursiers durables. En coopérant avec des partenaires de développement clés, comme la Société financière internationale (membre du Groupe de la Banque mondiale), et le Carbon Disclosure Project (une organisation de la société civile), cette structure, la « SSE Academy », a mis en place un réseau mondial d'appui aux acteurs des marchés financiers.

Les femmes ne sont guère plus nombreuses à la tête des grandes entreprises en 2022

Les femmes occupent 23 % des 21 561 sièges de conseil d'administration des principales entreprises cotées dans les 22 grandes bourses des valeurs du Groupe des Vingt (G20) (fig. 16). Cela constitue une progression de 1,3 point de pourcentage en glissement annuel. Le nombre de femmes dans les conseils d'administration des entités émettrices a augmenté dans 18 bourses, et diminué dans quatre seulement. Dans sept des bourses du G20, les décideurs ont établi des règles contraignantes qui imposent aux sociétés cotées d'avoir un nombre minimal de femmes qui siègent à leurs conseils d'administration.

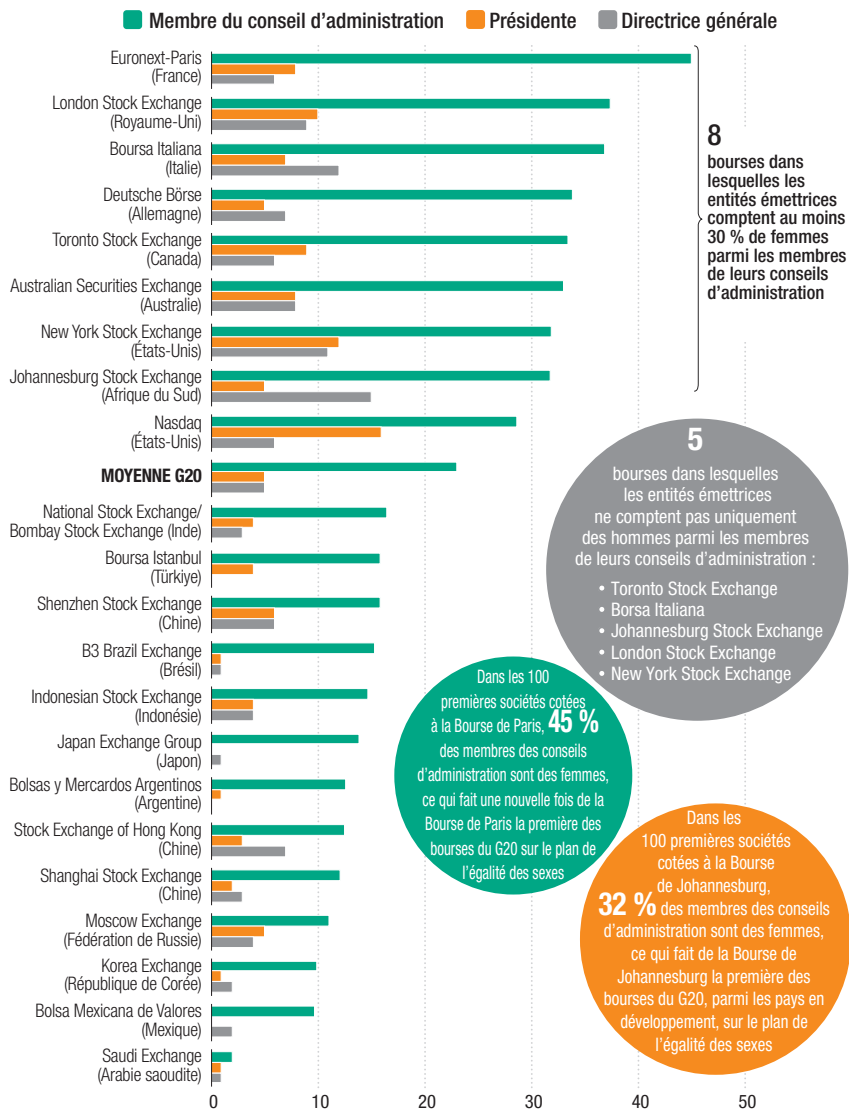
L'évolution des politiques et des réglementations montre que la finance durable est importante pour les pays et a un rôle à jouer dans la réduction à zéro des émissions de carbone

Pour la CNUCED, l'architecture actuelle des politiques et des réglementations sur la finance durable consiste en sept éléments, à savoir la stratégie nationale, le cadre directeur et les directives applicables au niveau des pays, le système de classification, les normes de produit, la publication d'informations sur la durabilité, les réglementations sectorielles et l'établissement du prix du carbone.

Figure 16.

Classement des bourses des valeurs du G20 par taux de représentation des femmes dans les conseils d'administration des entités émettrices

(En pourcentage des postes occupés par des femmes dans les 100 principales entités émettrices en capitalisation boursière)

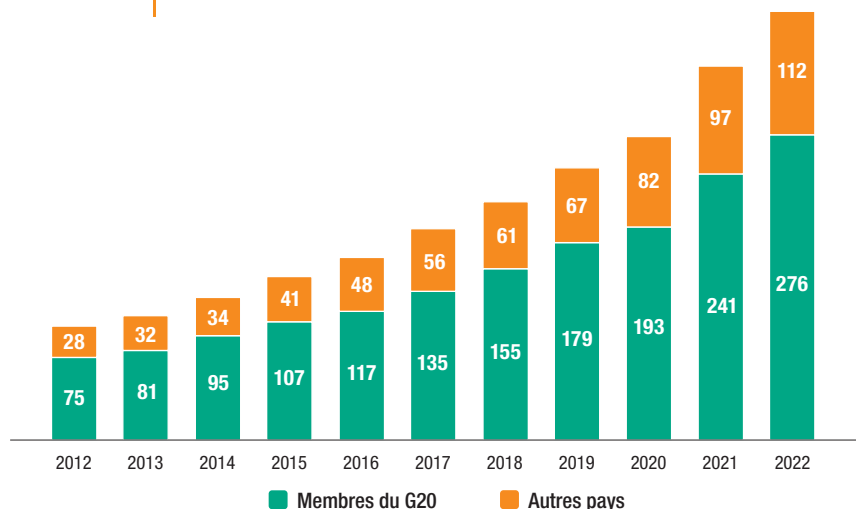


Source : Initiative pour des marchés boursiers durables et Société financière internationale (2022), Market Monitor: Gender equality in corporate leadership – G20 exchanges.

Dans les 35 pays examinés par la CNUCED, l'on peut constater une évolution pour chacun de ces sept éléments. Les décideurs tendent de toute évidence à rendre le marché de la finance durable plus transparent et plus fiable et à trouver des solutions au problème de l'écoblanchiment. Ils s'y emploient en établissant des normes et des systèmes nationaux de classification et en renforçant les obligations de publication d'informations sur la durabilité.

Selon l'Observatoire mondial de la finance durable, en 2022, 22 des 35 pays et groupes de pays examinés par la CNUCED, qui représentent plus de 90 % du PIB mondial, ont mis en place au moins une cinquantaine de mesures. Plusieurs de ces mesures ont été adoptées par l'Union européenne au niveau régional. L'Union européenne a porté le nombre total de mesures et de dispositions réglementaires en vigueur à 388 à la fin de 2022 (fig. 17). En outre,

Figure 17. Mesures et dispositions réglementaires sur la finance durable dans certains pays développés et pays en développement, 2012-2022
(Nombre de mesures)



Source : Observatoire mondial de la finance durable (GSFO.org), à partir des données de la CNUCED, du réseau pour des principes d'investissement responsable (PRI) et de la Banque mondiale.

Notes : Les mesures et règlements portent sur les sept éléments clés de la finance durable, à savoir la stratégie nationale, le cadre directeur et les directives applicables au niveau des pays, le système de classification, les normes de produit, la publication d'informations sur la durabilité, les réglementations sectorielles et l'établissement du prix du carbone. Les autres pays et territoires incluent la Suisse, 13 pays en développement (Bangladesh, Chili, Hong Kong (Chine), Colombie, Égypte, Émirats arabes unis, Kenya, Malaisie, Nigéria, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viet Nam) et les pays de l'ASEAN. Les mesures pertinentes de l'Union européenne sont comptabilisées parmi celles du G20. Le nombre de mesures pour l'année 2021 a été actualisé de manière à tenir compte des mesures incitatives.

plus d'une cinquantaine de mesures sont en cours d'élaboration. Des progrès notables ont été accomplis dans la plupart des éléments de l'architecture actuelle des politiques et des réglementations sur la finance durable, mais plus particulièrement dans la définition de systèmes de classification, la publication d'informations sur la durabilité, les mesures sectorielles ou les mesures par produit, et l'établissement du prix du carbone.

D'une manière générale, l'encadrement de la finance durable se fait selon deux approches, respectivement suivies par l'Union européenne et par la Chine et les États-Unis. L'Union européenne a surtout adopté une approche réglementaire, en cherchant à établir un dispositif réglementaire global pour régir la finance durable. Ses mesures et ses cadres directeurs ont servi de référence à d'autres pays pour la formulation de leurs propres politiques. Par exemple, son système de classification des activités économiques, fondé sur le principe de la « contribution substantielle » (à la réalisation des objectifs de durabilité) et sur le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », a été un modèle pour d'autres pays, tels que l'Afrique du Sud et les pays de l'ASEAN, lorsqu'ils ont élaboré leurs propres systèmes de classification.

Jusqu'à présent, la Chine et les États-Unis ont adopté une approche mixte, en s'employant à la fois à réglementer et à tenir compte des questions climatiques et des dimensions du développement durable dans leurs politiques industrielles. En 2022, les États-Unis ont adopté la loi sur la réduction de l'inflation, qui met l'accent sur l'investissement vert.

Les autorités des marchés financiers et les organismes de normalisation continuent de codifier la publication d'informations sur la durabilité

L'Organisation internationale des commissions de valeurs a accueilli favorablement la création du Conseil international des normes de durabilité dans le cadre de la Fondation des normes internationales d'information financière. Les premières normes mondiales de durabilité, ou normes ISSB, dont la publication était prévue pour le courant de l'année 2023, établissent des prescriptions générales pour la publication d'informations sur la durabilité (norme S1) et des prescriptions particulières pour la publication d'informations financières qui tiennent compte des risques et possibilités climatiques (norme S2). Elles imposent aux entités de publier des informations significatives sur la durabilité et sur les risques et possibilités climatiques afin de répondre aux besoins d'information des investisseurs et des marchés financiers.

Les normes de la Global Reporting Initiative, ou normes GRI, sont largement utilisées par les entreprises pour rendre compte des effets de leurs activités sur la durabilité et sont mentionnées dans les documents d'orientation des bourses des valeurs concernant la publication d'informations sur la durabilité. Dans le cadre de son programme de travail pour 2023-2025, la Global Reporting Initiative révisera les normes existantes et élaborera de nouvelles normes thématiques et sectorielles. Ses normes universelles révisées sont entrées en vigueur en janvier 2023. Les normes GRI tendent à répondre aux besoins des différentes parties prenantes de s'informer sur les effets que les activités d'une entité donnée ont sur l'économie, l'environnement et la population. Les normes ISSB répondent surtout aux besoins des investisseurs et des autres fournisseurs de capitaux de s'informer sur les risques et les possibilités associés à la durabilité.

En matière de publication d'informations, les normes GRI et les normes ISSB peuvent être considérées comme deux éléments fondamentaux, différents mais complémentaires. La Global Reporting Initiative et le Conseil international des normes de durabilité se sont tous deux engagés à veiller à la compatibilité de leurs normes, par la voie de la collaboration.



En 2022, dans un contexte général de perturbations des marchés financiers, le marché de la finance durable a fait la preuve de sa résilience. Cependant, plusieurs questions restent à régler. Premièrement, il y a la question de l'échelle et de la croissance du marché de la finance durable, qui ne représente encore qu'un petit segment du marché financier, et celle de sa présence dans les pays en développement. Deuxièmement, il y a la question de la cohérence des politiques et des normes, à des fins de comparabilité et d'interopérabilité. Troisièmement, il y a la question du champ d'application des règles et des normes de durabilité, dont les petites et moyennes entreprises sont jusqu'à présent généralement exclues. Quatrièmement, il y a la question de l'assurance qualité des produits, qui permettrait de lutter contre les pratiques d'écoblanchiment et de limiter les réactions négatives qui en découlent.

Il ne reste plus que sept ans aux pays parties à l'Accord de Paris pour honorer leurs engagements en réduisant leurs émissions de CO₂ de 45 % par rapport aux niveaux enregistrés en 1990. Il faut donc faire plus pour faire évoluer les habitudes d'investissement. À cet égard, l'éducation et la formation ont un rôle essentiel à jouer dans la prise en considération de la durabilité et dans la

publication d'informations sur le sujet. Dans le cadre de ses programmes sur la finance durable, la CNUCED propose diverses options de formation et outils et ressources pédagogiques à l'intention des investisseurs et des décideurs. En outre, elle continue de surveiller l'évolution du marché de la finance durable, en coordonnant les activités de l'Observatoire mondial de la finance durable et de l'Initiative pour des marchés boursiers durables.

INVESTIR DANS L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS

La lutte contre les changements climatiques est l'un des défis du siècle. Elle consiste, dans une large mesure, à abandonner les énergies fossiles au profit d'énergies renouvelables. Cette transition énergétique est déterminante pour l'exécution du Programme 2030 qui, non seulement invite à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (ODD 13), mais aussi souligne la nécessité de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (ODD 7).

La transition énergétique nécessite d'énormes investissements

La transition énergétique nécessitera d'investir beaucoup et pendant de nombreuses années dans la production d'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et l'infrastructure énergétique. Pour que le monde reste en bonne voie d'atteindre l'objectif fixé dans l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C ou moins par rapport aux niveaux préindustriels, il faudra effectuer des investissements représentant environ 1,5 fois le PIB mondial actuel jusqu'en 2050.

Les besoins d'investissement sont considérables, tant dans les pays développés que dans les pays en développement qui possèdent déjà des actifs énergétiques importants. Dans les pays où une part importante de la population n'a pas encore accès à l'électricité, ils sont bien plus faibles en valeur absolue, mais beaucoup plus élevés en valeur relative, au regard de la base d'actifs existante et de la capacité de financer et de maintenir les actifs. Ce point est important, car il s'agit d'investir non seulement pour mener à bien la transition énergétique, mais aussi pour garantir l'accès de tous à une énergie durable, à un coût abordable. Il faudrait multiplier la capacité de production d'énergie renouvelable par 2,5 dans les pays les plus avancés, mais par presque 25 dans les PMA.

Les investissements ne font pas seulement défaut dans la production d'énergie renouvelable. Il faudrait également investir dans l'efficacité énergétique des bâtiments, des activités industrielles et des transports ; dans les infrastructures énergétiques, telles que les réseaux électriques, et dans les capacités de stockage ; dans les combustibles propres et à faibles émissions ; dans la chaîne

d’approvisionnement des énergies renouvelables, y compris les activités de recherche-développement, les minéraux critiques et la fabrication de panneaux photovoltaïques et d’éoliennes ; dans le captage et le stockage du CO₂. En outre, pendant quelque temps, il restera nécessaire d’investir dans les actifs fossiles pour disposer de capacités énergétiques complémentaires. En conséquence, il faudra aussi investir en vue de rendre ces actifs plus efficaces et d’atténuer leurs effets, et, à terme, de les démanteler.

Les IED jouent un rôle important, en particulier dans les pays en développement

Depuis l’adoption du Programme 2030 et de l’Accord de Paris, les investissements internationaux dans le secteur des énergies renouvelables ont presque triplé. Cependant, ils ont augmenté de façon hétérogène selon les pays et ont surtout bénéficié aux pays développés. De plus, si les investissements dans les énergies renouvelables ont progressé, les investisseurs internationaux se sont beaucoup moins intéressés à d’autres secteurs qui ont leur importance pour la transition énergétique, comme celui de l’infrastructure. La raison en est que la distribution d’électricité est un service d’utilité publique généralement très réglementé et souvent contrôlé par l’État. Cependant, au vu de l’intérêt manifeste des investisseurs internationaux pour le financement d’actifs dans le secteur des énergies renouvelables et sachant que l’absence d’infrastructures de connexion décourage souvent les nouveaux investissements, les pouvoirs publics devraient être beaucoup plus motivés pour accélérer la réforme du secteur énergétique.

La part des investissements internationaux dans les investissements en faveur de la transition énergétique confirme que les IED jouent un rôle important. Dans le secteur des énergies renouvelables, les apports internationaux représentent 55 % du financement mondial de projets. Ce taux est en hausse dans les pays en développement, et dépasse 75 % dans les PMA.

Il est donc capital pour les pays les plus pauvres d’attirer les investissements internationaux pour pouvoir mener leur transition énergétique en temps voulu. Or, un grand nombre de ces pays peine toujours à capter de grandes quantités d’IED en dehors des activités extractives. Actuellement, 31 pays en développement, dont 11 des PMA, n’ont encore enregistré aucun projet d’investissement international de grande envergure dans le secteur des énergies renouvelables ou dans d’autres secteurs liés à la transition énergétique. Les pays en développement dans lesquels la quasi-totalité de la population a accès à l’électricité ont capté environ 50 fois plus d’investissements internationaux

dans les énergies renouvelables par habitant que les pays qui présentent les taux d'électrification les plus faibles (fig. 18).

La décision d'investir dans la transition énergétique dépend du coût du capital

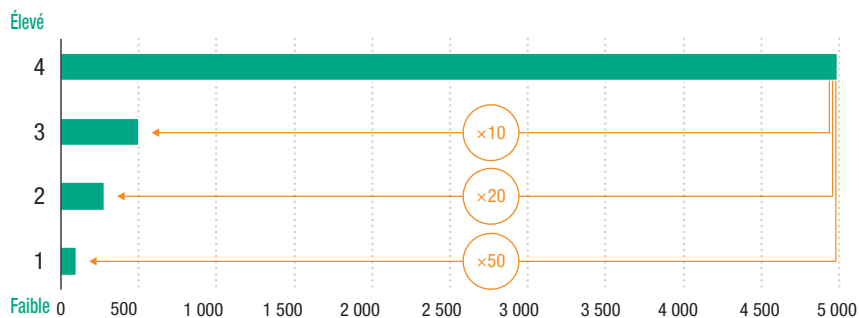
Pour les investisseurs, la décision d'investir dans les énergies renouvelables suppose de faire une multitude de choix, concernant notamment le lieu, la source d'énergie, le type d'installation et les modalités de financement. Ces choix sont influencés par divers facteurs, qui motivent et déterminent la décision d'investir, à savoir le caractère lucratif du projet considéré, le cadre réglementaire, les dimensions technologique et environnementale, et les considérations d'ordre politique. Ces facteurs sont, pour la plupart, tout aussi importants pour les investisseurs nationaux que pour les investisseurs internationaux, mais quelques-uns sont plus importants ou plus impérieux pour les investisseurs internationaux, ce qui explique le rôle des IED et leurs contributions potentielles. Surtout, les investisseurs internationaux ont souvent accès à des sources de financement moins onéreuses, ce qui réduit le coût du capital destiné aux projets.

Figure 18.

Investissements internationaux en faveur des énergies renouvelables dans les pays en développement, en fonction du degré d'accès à l'électricité

(En dollars par habitant)

Accès à l'électricité (quartiles)



Source : CNUCED, d'après des informations de The Financial Times, de fDi Markets (www.fdimarkets.com) et de Refinitiv.

Note : Y compris les financements internationaux de projets et les investissements de création, par habitant (valeur cumulée entre 2015 et 2022). Quartiles de la population ayant accès à l'électricité : 1 = moins de 53 %, 2 = entre 53 % et 91 %, 3 = entre 92 % et 99,8 %, 4 = presque 100 %.

Le coût moyen actualisé de l'électricité qui serait produite par une nouvelle centrale influe beaucoup sur les choix des investisseurs entre les différentes sources d'énergie et entre les différents types d'installation. Cet indicateur permet de comparer différentes sources d'énergie sur un pied d'égalité. Entre 30 % et 50 % du coût moyen actualisé de l'électricité est déterminé par le coût du capital et les taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie du projet considéré. Des taux d'actualisation faibles jouent en faveur des énergies durables, car presque toutes les dépenses d'investissement dans les installations de production d'énergie renouvelable sont concentrées en début de période. À l'inverse, des taux d'actualisation élevés jouent en faveur des énergies fossiles, car les dépenses de fonctionnement (coûts des combustibles) sont actualisées tout au long de la durée de vie. En conséquence, le coût élevé du capital dans les pays en développement, en particulier dans les pays surendettés ou proches du surendettement, est un frein économique à la transition énergétique. Cela signifie que l'allègement de la dette et l'avancement de la transition énergétique sont étroitement liés. Cela signifie également qu'il est d'autant plus important d'aider à catalyser les investissements internationaux grâce à des coûts de financement plus faibles.

Les partenariats d'investissement réduisent le coût du financement par l'emprunt

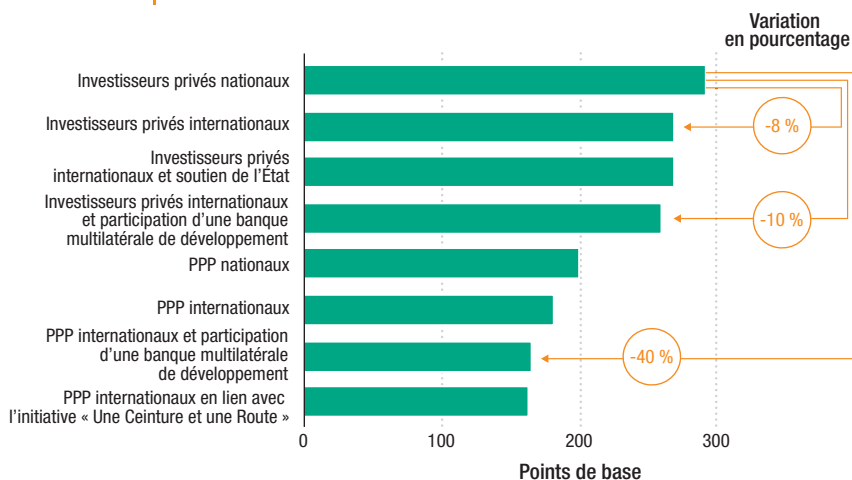
Pour les investisseurs dans un projet de production d'énergie renouvelable, les décisions de financement et les coûts de l'emprunt dépendent de nombreux facteurs et des risques liés au pays, au secteur et au projet. Un élément fondamental est la manière dont le financement du projet est réparti entre les preneurs de participation et les autres acteurs. Dans les pays en développement, la participation de promoteurs internationaux en qualité de propriétaires (d'une part) du projet permet d'obtenir un coût du capital inférieur à celui obtenu dans les projets strictement nationaux. Le soutien de l'État, bien qu'important en ce qu'il influe sur les conditions d'investissement et les projections des flux de trésorerie (par la voie de subventions, par exemple), ne semble pas faire beaucoup varier les coûts d'emprunt. Cependant, la participation minoritaire du secteur public au capital, dans le cadre de partenariats public-privé (PPP) par exemple, réduit sans conteste ces coûts de façon considérable. Les projets internationaux auxquels participent le secteur public et les banques multilatérales de développement sont ceux pour lesquels les coûts d'emprunt sont les plus bas.

Dans les pays en développement, la participation d'investisseurs internationaux réduit les coûts d'emprunt de 8 % en moyenne ; lorsqu'on y ajoute la participation de banques multilatérales de développement, la réduction est de 10 % (fig. 19). Lorsqu'on associe investisseurs internationaux, banques multilatérales de développement et secteur public dans des PPP, privé, elle est de 40 %. L'utilisation des PPP à plus grande échelle s'annonce problématique, compte tenu des déconvenues que de nombreux pays en développement ont connues par le passé. Néanmoins, les PPP pouvant contribuer à réduire le coût du capital dans les projets énergétiques, il est indispensable de mettre en place les capacités institutionnelles et les garanties qui s'imposent pour qu'ils servent l'intérêt public. Au vu des faibles coûts d'emprunt dans les partenariats tripartites, les banques multilatérales de développement devraient tendre à revoir leurs priorités et à privilégier le financement des actifs énergétiques durables et des actifs d'infrastructure. Leur participation sera particulièrement importante dans les pays où le coût du capital est au plus haut, si l'on veut empêcher que des taux d'actualisation élevés dissuadent d'abandonner les combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables.

Figure 19.

Énergies renouvelables : écart moyen des coûts d'emprunt selon les acteurs concernés, dans les pays en développement, 2011-2022

(En points de base et en pourcentage)



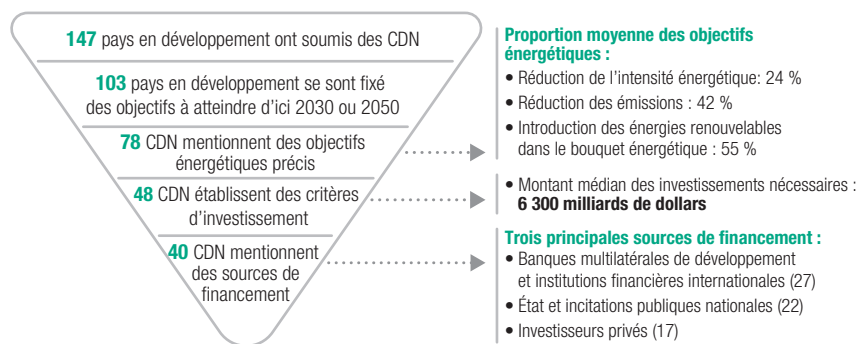
Source : CNUCED, d'après des informations de Refinitiv.

Des programmes nationaux de transition énergétique sont essentiels pour gagner la confiance des investisseurs

Depuis l'adoption de l'Accord de Paris, tous les pays définissent des objectifs et des stratégies de transition énergétique sous la forme de CDN ; lesquelles ne présentent pas toutes le même degré de détail dans la planification des investissements. Sur les 147 CDN soumises par des pays en développement, 48 fournissent des informations sur les critères d'investissement et 40 passent en revue les sources d'investissement potentielles (fig. 20).

La plupart des pays ont adopté des mesures visant spécifiquement à promouvoir et à encadrer les investissements dans les énergies renouvelables. Ces mesures sont souvent inspirées directement des objectifs qui figurent dans les CDN, dans de nombreux cas sans passer par l'étape intermédiaire, c'est-à-dire la traduction des objectifs de haut niveau de réduction des émissions en une stratégie de transition et d'évolution du bouquet énergétique, ce qui suppose d'établir les besoins d'actifs et les déficits d'infrastructure, d'analyser la demande énergétique ainsi que les potentialités et la localisation des ressources en énergie, et de tenir compte d'autres éléments tout aussi essentiels pour dissiper les incertitudes des investisseurs au sujet des possibilités d'investissement et permettre l'exécution

Figure 20. Objectifs d'investissement définis dans les CDN et les stratégies de transition énergétique des pays en développement



Source : CNUCED, d'après des informations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, <https://unfccc.int/NDCREG> ; London School of Economics, Climate Change Laws of the World, <https://climate-laws.org>.

Note : Les moyennes sont calculées à partir des données statistiques comparables fournies par les pays.

et la commercialisation de projets susceptibles de recevoir le soutien des banques. Dans de nombreux pays en développement et, en particulier, dans les PMA, les activités de renforcement des capacités et d'assistance technique sont déterminantes pour passer des CDN à une planification détaillée des investissements en faveur de la transition énergétique.

Les incitations d'ordre général ne suffisent pas pour promouvoir les investissements dans l'énergie

Les pays étant nombreux à ne pas procéder à une planification détaillée, les mesures de promotion des investissements internationaux dans le secteur de l'énergie sont souvent comparables à celles qui sont adoptées pour n'importe quel autre secteur. Dans les pays en développement en particulier, les incitations fiscales traditionnelles, comme les réductions de l'impôt sur le revenu, sont nombreuses, tout comme d'autres mesures courantes telles que les réductions des contributions indirectes ou les exemptions de droits à l'importation pour les biens d'équipement. Ces mesures peuvent être efficaces, mais des mesures qui répondent spécifiquement aux besoins du secteur énergétique dans sa période de transition le sont plus encore. Les tarifs de distribution et les instruments de contingentement comme les certificats d'énergie renouvelable, qui sont destinés à faire progresser l'utilisation des énergies renouvelables, sont de plus courants dans les marchés énergétiques plus avancés. Cependant, leur efficacité dépend du degré de planification à long terme de l'énergie disponible à partir de différentes sources. De même, des mécanismes plus élaborés de commercialisation des projets relatifs aux énergies renouvelables, tels que les garanties de prix et la mise aux enchères de l'électricité, supposent des projections de la demande, une planification des actifs et l'élaboration de dispositions réglementaires. En passant directement de la formulation de CDN à l'application de mesures d'investissement, les pays se privent des outils les plus performants lorsqu'il s'agit de promouvoir les investissements dans la transition énergétique.

Un pacte mondial pour l'investissement dans l'énergie durable pour tous

Dans son rapport, la CNUCED a mis en évidence les principaux obstacles aux investissements internationaux dans la transition énergétique, à partir d'une analyse de l'évolution des IED, du financement des projets, des politiques d'investissement et de la finance durable (tableau 3). Pour lever ces obstacles, la CNUCED propose un pacte mondial pour l'investissement dans l'énergie durable

Tableau 3.

Investir dans l'énergie durable pour tous : les principaux obstacles

Évolution des IED

Concentration géographique	Les investissements internationaux dans les énergies renouvelables ont augmenté sensiblement au niveau mondial, mais restent à la traîne dans de nombreux pays en développement.
Concentration sectorielle et concentration de la chaîne d'approvisionnement	Les investisseurs internationaux sont très intéressés par la production d'énergie renouvelable, mais le sont beaucoup moins par d'autres secteurs qui sont pourtant essentiels dans la transition énergétique.
Paradoxes de l'investissement	Des projets d'investissement dans les combustibles fossiles sont toujours en cours et devraient encore durer deux décennies ou plus, car la durée de vie de ces actifs est supérieure à trente ans.

Évolution du financement des projets

Dépendance à l'égard des investisseurs internationaux	Partout dans le monde, les IED jouent un grand rôle dans le financement des projets relatifs aux énergies renouvelables. Cependant, les pays qui ont le plus besoin des investisseurs internationaux sont aussi ceux qui les attirent le moins.
Coût du capital	Dans les pays endettés ou considérés à haut risque, le coût élevé du capital freine beaucoup les investissements dans les actifs énergétiques renouvelables.
Un appui insuffisant et déséquilibré	Les mécanismes d'appui international sont essentiels pour catalyser les investissements ; une part relativement faible des mesures d'appui concerne les pays ayant un faible taux d'électrification.

Évolution des politiques d'investissement

Manque de planification des investissements dans les CDN	Dans un grand nombre de pays, les CDN et les stratégies de transition énergétique ne suffisent pas pour promouvoir efficacement les investissements.
Outils de promotion de l'investissement d'ordre général	Les pays en développement, en particulier les PMA, comptent dans une large mesure sur des outils de promotion de l'investissement qui n'ont pas été spécialement conçus pour faciliter la transition énergétique.
All « ancienne génération »	L'absence de réforme des All peut entraver l'application des mesures nécessaires à la transition énergétique.

Évolution des marchés des capitaux et de la finance durable

Manque de dynamisme de la finance durable	En 2022, le financement de l'action climatique a ralenti. La situation sur les marchés de l'énergie a fait refluer les investissements vers les combustibles fossiles et le problème de l'écoblanchiment demeure.
Inertie des investisseurs institutionnels	D'une manière générale, les grands fonds mondiaux ne se sont toujours pas engagés à réduire leurs émissions nettes à zéro dans leurs stratégies d'investissement, ni ne publient d'informations sur le sujet.
Faible couverture des marchés du carbone	Plus des trois quarts des émissions mondiales ne sont toujours pas couverts par les marchés du carbone et l'écart de prix entre les marchés est trop important.

Source : CNUCED.

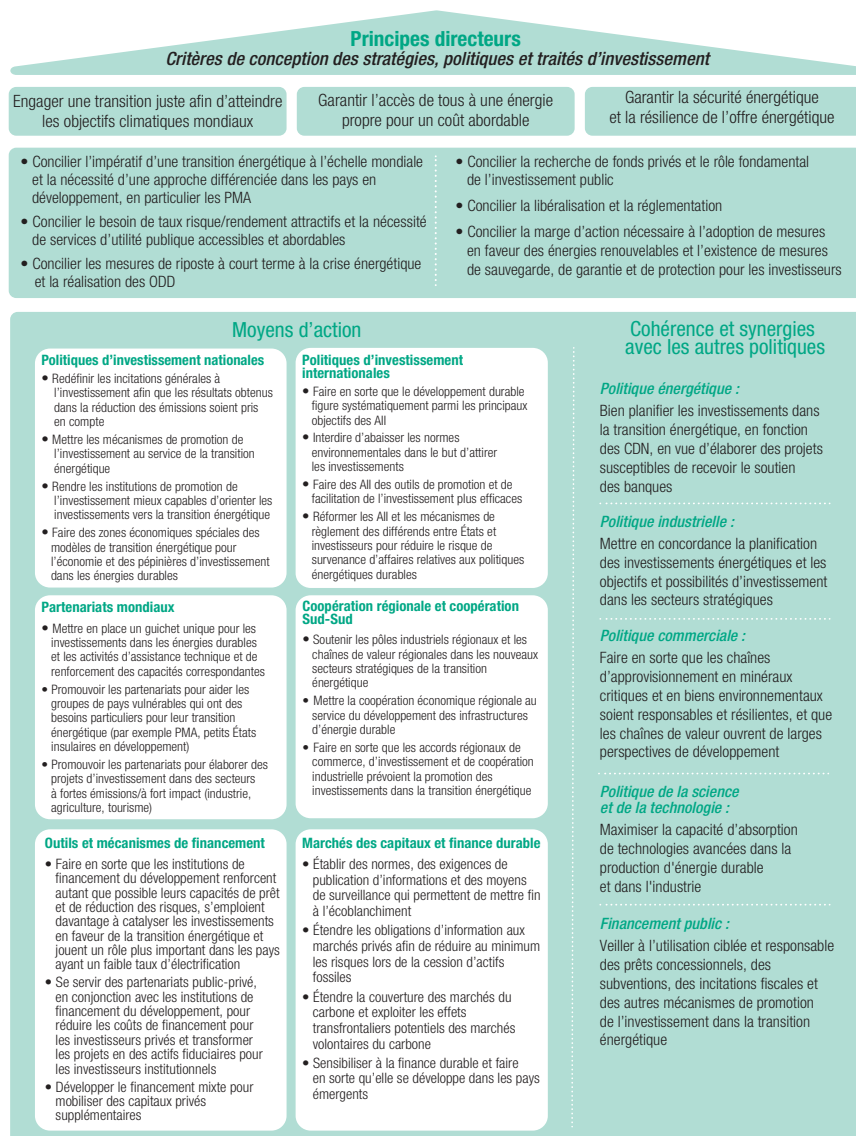
pour tous (fig. 21). Ce pacte consiste en un ensemble de principes directeurs qui s'appliquent à chacun des trois objectifs de la transition énergétique, à savoir atteindre les objectifs climatiques, fournir des services énergétiques à tous à un coût abordable et garantir la sécurité énergétique. En outre, il propose six moyens d'action, à savoir les politiques d'investissement nationales, les politiques d'investissement internationales, les partenariats mondiaux, la coopération régionale et Sud-Sud, les mécanismes et instruments de financement, et les marchés des capitaux et la finance durable.

Dans le cadre des politiques d'investissement, l'une des grandes priorités est de faire en sorte que les organismes de promotion de l'investissement et les institutions associées (y compris les zones économiques spéciales) sachent mieux attirer les projets de transition énergétique. Cela nécessitera un renforcement des capacités et un recours à des méthodes innovantes, qui consisteront notamment à permettre aux organismes de promotion de l'investissement de contribuer à l'élaboration de propositions de financement de projets de finance verte et de devenir ainsi des organismes de développement de l'investissement.

Les partenariats stratégiques et la coopération internationale ont leur importance. Par exemple, la World Investment for Development Alliance, dans laquelle de nombreux organismes des Nations Unies joignent leurs efforts à ceux de la Banque mondiale, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de la World Association of Investment Promotion Agencies et de plusieurs partenaires et organisations régionales (dont l'Union africaine), pourrait coordonner les activités de renforcement des capacités d'investissement dans les énergies durables. D'autres partenariats pourraient être mis en place pour aider les groupes de pays qui ont des besoins d'investissement particuliers ou qui sont particulièrement vulnérables face aux effets des changements climatiques.

Il importe que les politiques internationales de commerce et d'investissement appuient davantage l'action climatique, ce qui supposera de concevoir des règles et de proposer des méthodes de facilitation du commerce et de l'investissement qui contribuent à rendre les chaînes d'approvisionnement internationales plus résilientes aux changements climatiques, à garantir le caractère responsable des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques et en biens environnementaux, et à maximiser les avantages que les pays peuvent tirer de leur participation aux chaînes de valeur des énergies durables en plein essor. À cette fin, à la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la CNUCED et l'Organisation mondiale du commerce ont annoncé

Figure 21. | Pacte mondial pour l'investissement dans l'énergie durable pour tous



Source : CNUCED.

Note : Pour des orientations détaillées concernant les politiques d'investissement nationales et internationales, voir le Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable ; pour plus de moyens d'action, voir le Plan d'action pour l'investissement dans les ODD.

qu'elles travailleraient ensemble sur un ensemble de principes de commerce et d'investissement à l'appui de l'action climatique.

Pour ce qui est des mécanismes et outils de financement qui doivent catalyser les investissements privés dans les énergies durables, les moyens d'action préconisés s'inspirent des orientations fournies par tous les organismes et toutes les institutions de financement du développement. Il est important de réduire les risques d'investissement, au moyen de prêts, de garanties, d'instruments d'assurance et de la participation du secteur public (dans le cadre de PPP et du financement mixte) et des banques multilatérales de développement, pour que les investissements nécessaires puissent être effectués dans les pays en développement considérés comme présentant un risque élevé. Il est en outre essentiel de le faire pour que le coût du capital ne soit plus un obstacle aux investissements dans les installations d'énergie renouvelable.

En ce qui concerne la finance durable, des progrès considérables sont accomplis dans la publication d'informations sur le climat et dans l'harmonisation des normes de publication d'informations. Il est important que les obligations d'information soient étendues aux marchés privés et à tous les secteurs, et, plus particulièrement, au secteur énergétique, dans lequel les entreprises cotées, pour éviter un blocage d'actifs, continuent de déléguer leurs activités liées aux combustibles fossiles, souvent à des sociétés de capital investissement ou à des opérateurs de plus petite taille soumis à des obligations d'information moins contraignantes. Veiller à ce que les vendeurs les acheteurs d'actifs agissent de manière responsable et à ce que leur comportement soit soumis à un contrôle public devrait être une priorité pour les marchés, les organismes de réglementation et le secteur lui-même.

* * *

Ces dernières années, des progrès notables ont été faits : les investissements internationaux dans les énergies renouvelables ont augmenté rapidement, des moyens de grande ampleur ont été mis en œuvre en vue de promouvoir et de faciliter les investissements dans la transition énergétique, et la finance durable a éveillé un grand intérêt sur les marchés financiers mondiaux. Depuis l'adoption des ODD et de l'Accord de Paris, malgré toutes les difficultés et toutes les crises auxquelles le monde a dû faire face, les conditions ont été exceptionnellement favorables à une croissance rapide des investissements dans les infrastructures énergétiques durables. Le coût du financement a été extrêmement bas et le coût

des technologies d'énergie renouvelable, en particulier des installations solaires, a chuté au point de rendre les énergies renouvelables plus compétitives que les combustibles fossiles.

Cependant, la situation est en train de changer. Les taux d'intérêt sont en hausse et, sous l'effet de l'inflation, les prix des matières premières nécessaires aux composants d'énergie renouvelable augmentent. En outre, en raison de la crise de l'énergie et des préoccupations en matière de sécurité énergétique, de nombreux pays ne se focalisent plus exclusivement sur leurs objectifs de transition. Il est donc temps de redoubler d'efforts, de combler les déficits de financement et d'investissement en faveur de l'action climatique, et de maintenir la dynamique d'investissement dans la transition énergétique en dépit des problèmes naissants.

Le Forum mondial de l'investissement de la CNUCED, qui se tiendra en octobre de cette année à Abou Dhabi, aura son importance à cet égard. Prévu avant la vingt-huitième session de la Conférence des Parties et au même endroit, il permettra aux décideurs de haut niveau et aux acteurs de l'investissement pour le développement les plus divers de faire avancer les mesures proposées dans le Pacte mondial pour l'investissement dans l'énergie durable pour tous.

NOTE

La Vue d'ensemble s'appuie sur l'analyse approfondie figurant dans *World Investment Report 2023: Investing in sustainable energy for all* (Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.23.II.D.17).

PRÉCÉDENTES ÉDITIONS DU *WORLD INVESTMENT REPORT*

WIR 2022: International Tax Reforms and Sustainable Investment
WIR 2021: Investing in Sustainable Recovery
WIR 2020: International Production Beyond the Pandemic
WIR 2019: Special Economic Zones
WIR 2018: Investment and New Industrial Policies
WIR 2017: Investment and the Digital Economy
WIR 2016: Investor Nationality: Policy Challenges
WIR 2015: Reforming International Investment Governance
WIR 2014: Investing in the SDGs: An Action Plan
WIR 2013: Global Value Chains: Investment and Trade for Development
WIR 2012: Towards a New Generation of Investment Policies
WIR 2011: Non-Equity Modes of International Production and Development
WIR 2010: Investing in a Low-carbon Economy
WIR 2009: Transnational Corporations, Agricultural Production and Development
WIR 2008: Transnational Corporations and the Infrastructure Challenge
WIR 2007: Transnational Corporations, Extractive Industries and Development
WIR 2006: FDI from Developing and Transition Economies: Implications for Development
WIR 2005: Transnational Corporations and the Internationalization of R&D
WIR 2004: The Shift Towards Services
WIR 2003: FDI Policies for Development: National and International Perspectives
WIR 2002: Transnational Corporations and Export Competitiveness
WIR 2001: Promoting Linkages
WIR 2000: Cross-border Mergers and Acquisitions and Development
WIR 1999: Foreign Direct Investment and the Challenge of Development
WIR 1998: Trends and Determinants
WIR 1997: Transnational Corporations, Market Structure and Competition Policy
WIR 1996: Investment, Trade and International Policy Arrangements
WIR 1995: Transnational Corporations and Competitiveness
WIR 1994: Transnational Corporations, Employment and the Workplace
WIR 1993: Transnational Corporations and Integrated International Production
WIR 1992: Transnational Corporations as Engines of Growth
WIR 1991: The Triad in Foreign Direct Investment

DIVISION DE L'INVESTISSEMENT ET DES ENTREPRISES

Centre d'excellence d'envergure internationale, la Division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED est chargée de toutes les questions relatives à l'investissement et au développement des entreprises.

Deux produits phares

Forum mondial de l'investissement
World Investment Report

Sept services de base

Données et recherche sur l'investissement dans le monde

Données de base : produits et services
Global Investment Trends Monitors
Transnational Corporations Journal

Politiques et accords d'investissement

Examen de la politique d'investissement (EPI)
Accords internationaux d'investissement (AII)
Plateforme sur les politiques d'investissement

Promotion et facilitation de l'investissement

Promotion et facilitation de l'investissement
Programme de facilitation des affaires
Guides de l'investissement
Alliance mondiale des zones économiques spéciales

Investissement durable

Initiative pour des marchés boursiers durables
Entreprises familiales au service du développement durable
La propriété intellectuelle au service du développement
Partenariats pour des investissements institutionnels durables
Observatoire mondial de la finance durable

Développement des entreprises

Développement de l'entrepreneuriat
Programmes de renforcement des capacités
entrepreneuriales

Comptabilité et information financière

Normes internationales de comptabilité et de publication

Réseau des acteurs de l'investissement dans le monde

Cinq grands cadres de politique générale

Le cadre de politique de l'investissement pour un développement durable

Le programme de réforme du régime de l'investissement international

Le plan d'action mondial pour la facilitation de l'investissement

Le cadre directeur pour l'entrepreneuriat

Les orientations relatives aux indicateurs de base pour la publication par les entités d'informations sur leur contribution à la réalisation des objectifs de développement durable



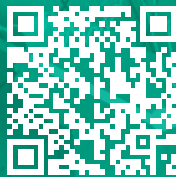
worldinvestmentreport.org

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS

Les publications destinées à la vente sont disponibles chez les distributeurs des publications des Nations Unies partout dans le monde.

On peut aussi les commander en écrivant à :
United Nations Publications Customer Service
PO Box 960
Herndon, VA 20172
Courriel : order@un.org
Site Web : <https://shop.un.org/fr>

Pour de plus amples informations au sujet des travaux sur l'investissement étranger direct et sur les entreprises multinationales, veuillez vous adresser à :
Division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED
Palais des Nations, Room E-10052
CH-1211 Genève 10 (Suisse)
Téléphone: +41 22 917 5625
Site Web : unctad.org/diaa



worldinvestmentreport.org